

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
 Téléphone 3 65 61
 Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS:
 Quotidien Un an 6 mois 3 mois
 Sans Bulletin officiel 20.- 11.- 6.25
 Avec Bulletin officiel 27.- 15.- 8.25
 ÉTRANGER: Demander le tarif

**Le seul quotidien de
 la Vallée du Rhône**

SERVICE DE PUBLICITÉ
S I O N
 PUBLICITAS S.A., tél. 212 36
 et toutes les Agences
 de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES
 Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.
 Suisse et étranger 14 . . .
 Réclames: Canton 24 . . .
 Suisse et étranger 30 . . .
 Mortuaires 20 . . .
 Réclames première page majoration de 20%

Les institutions et les hommes

La majorité des conseillers fédéraux étant alémaniques, on supposait bien que la fumée des « stumpen » devait souvent estomper les contours de la salle où siège notre gouvernement. On n'aurait pourtant pas supposé que les membres du directoire fédéral pussent confondre leur démocratie bout tourné avec un sceptre, et en faire un instrument de la politique consistant à étendre patiemment, touche par touche, l'emprise des pouvoirs publics sur l'économie nationale.

Quand les nouveaux articles économiques de la Constitution fédérale furent mis en discussion, il se trouva bien quelques fortes têtes pour prétendre qu'ils donnaient carte blanche à des autorités et à une administration toujours pressée d'étendre leur liberté d'action en restreignant la liberté tout court. D'autres têtes — moins fortes sans doute — firent alors remarquer que les institutions valent ce que valent les hommes et que le pays comptait bien voir ses chefs faire bon usage des prérogatives qui leur étaient octroyées. C'est large usage qu'il eut fallu dire en l'occurrence, car on s'aperçoit aujourd'hui que les articles économiques se prêtent à des interprétations extensives qui ont pour corollaire de rétrécir pied par pied le champ déjà fortement réduit de la liberté du commerce et de l'industrie.

Où sont les cigares, dans ces digressions constitutionnelles ? me direz-vous. C'est vrai, j'allais oublier que ces quelques réflexions sur les articles économiques et l'usage qu'on en fait, m'ont été suggérées par le message du Conseil fédéral du 26 octobre 1951 proposant la réduction de l'impôt sur la fabrication des cigares et des bouts et le maintien du contingentement de ces mêmes produits. Pour ce qui est de la mesure fiscale, nul n'y fera opposition. La consommation de cigares diminue, tandis que celle des cigarettes augmente. « Sois un homme et fume des cigares », disait naguère un slogan publicitaire, largement étalé sur nos murs. Le Conseil fédéral — qui ne se soucie pas de diriger les destinées d'un peuple de mauviettes — aimerait d'autant plus nous encourager à fumer des cigares pour être des hommes, qu'il a en même temps le souci de donner quelque appui à une sympathique corporation dont certaines entreprises — petites et moyennes principalement — traversent actuellement une période de vaches maigres.

On sera moins affirmatif sur le second terme de la proposition du Conseil fédéral, à savoir le contingentement de la production. En premier lieu, il est loin d'être prouvé que cette mesure allège réellement les soucis de l'ensemble de la corporation. En second lieu, et l'on revient ici aux préoccupations constitutionnelles formulées plus haut, une telle mesure présente le grave défaut d'avoir des bases juridiques discutables et d'admettre une interprétation quelque peu abusive des articles économiques.

Ceux-ci, on s'en souvient, donnent à la Confédération le droit d'apporter des limitations à la liberté du commerce et de l'industrie quand une branche de notre économie se trouve menacée dans son existence. Dans le cas des cigares, ce n'est point le cas. Un certain nombre d'entreprises dominant — parmi lesquelles les petites dominent — ont l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de leur tête. Mais les autres établissements de la branche se portent à merveille.

Le Conseil fédéral en est pleinement conscient puisque, plutôt que de parler d'une in-

dustrie menacée dans son existence, il invoque pour faire entorse à la liberté de commerce et de l'industrie, la nécessité de maintenir la structure de l'industrie cigarière helvétique.

Une telle idée paraît dangereuse pour deux raisons : la première est qu'elle est un premier pas de fait. Par la suite, d'interprétation extensive en interprétation extensive, les articles économiques de la Constitution finiront par justifier toutes les fantaisies du dirigisme le plus immodéré ; la seconde est qu'à vouloir maintenir de lege la structure économique d'une branche, on empêcherait toute évolution naturelle de l'économie. A la limite, cela nous conduirait à un état de sclérose comparable à celui qui fut reproché aux anciennes corporations et fut une des principales raisons de leur abolition. L'expérience ayant été faite une fois, il est inutile de la recommencer, et l'on voudrait bien que les nouveaux articles économiques de la Constitution ne fussent point interprétés de telle sorte qu'ils ne comporteraient plus nulle barrière contre les empiètements de l'Etat sur notre vie économique.

M. d'Ar.

COURRIER DE FRIBOURG

Le „front popu“ a vécu!

Les 1er et 2 décembre prochains le peuple fribourgeois sera appelé à élire son Conseil d'Etat et son Grand Conseil.

Le pouvoir exécutif élu en 1946, compte cinq conservateurs, soit MM. Paul Torche, président et directeur de la Police et Santé publique; Maxime Quartenoud, conseiller aux Etats et directeur de l'Intérieur et de l'Agriculture; Jules Bovet, directeur de l'Instruction publique et des Cultes; Aloys Baeriswyl, directeur des Travaux publics; Joseph Ackermann, directeur des Finances. Les radicaux sont MM. Pierre Glasson, vice-président et directeur de la Justice, des Communes et des Paroisses; Richard Corboz, directeur Militaire, des Domaines et Forêts.

Après les élections nationales du 28 octobre où les radicaux perdirent un siège grâce à leur presse et du fait de la rentrée en scène du Parti agraire, on assista à divers maquignonnages entre les partis minoritaires, plus particulièrement entre radicaux et socialistes qui voulaient créer coûte que coûte leur fameux « Front Populaire ».

Le Comité cantonal du Parti conservateur-populaire réclamait 6 sièges au gouvernement, comme jusqu'en 1946, afin que les conservateurs de la Gruyère aient eu aussi un conseiller d'Etat, étant le parti le plus fort dans ce district.

Quelques heures avant le délai légal de dépôt en Chancellerie, les socialistes décidèrent de revendiquer un siège au Conseil d'Etat, ce qui provoqua la rupture avec les radicaux, car ces derniers rompirent l'alliance pour une liste unique radicalo-socialiste au Grand Conseil dans le cercle électoral Sarine-Campagne. LE « FRONT POPU » AVAIT DONC VÉCU! Et c'est tant mieux.

Sur ce, les radicaux, malgré la violente campagne de leur presse : « L'Indépendant », « La Gruyère », « L'Express », « Le Curieux » et même « Der Bund », contre le Parti conservateur avant les élections fédérales, n'avaient plus qu'un seul moyen, pour sauver leur prestige au Conseil d'Etat, de faire des propositions au Comité directeur du Parti de la majorité.

Finalement, l'assemblée cantonale des délégués conservateurs, forte de près de 400 membres, pencha pour la liste de cinq conservateurs en laissant deux places en blanc. Les candidats sont MM. M. Quartenoud, P. Torche, A. Baeriswyl, conseillers sortants et MM. Théodore Ayer, syndic de Romont, et José Python, président du tribunal cantonal (nouveaux). Notons que M. J. Python est le fils de feu Georges Python, vice-président du Tribunal fédéral. M. Jules Bovet, conseiller depuis 1928, a droit à une retraite bien gagnée. M. J. Ackermann quitte et le Conseil d'Etat et le Conseil national, pour prendre la direction générale des Entreprises Electriques Fribourgeoises. Les candidats radicaux sont M. Pierre Glasson (sortant) et M. Louis Dupraz, conseiller communal et président de la paroisse du Christ-Roi, un radical de droite. Il n'y aura donc pas de vote tacite, puisque les socialistes présentent un candidat en la personne de M. R. Mauroux, conseiller communal. Quant au Parti agraire de MM. Colliard et Dr F. Ody, qui n'a pas recolté 200 listes en ville de Fribourg le 28 octobre, il a jugé bon de s'abstenir!

Pour le Grand Conseil, la législature 1946-1951 comprend 128 députés, soit 78 conservateurs-chré-

tiens-sociaux, 34 radicaux, 13 socialistes et 3 agrariens. Par suite de l'augmentation de la population le prochain Grand Conseil comprendra 131 sièges pour les 8 cercles électoraux (Sarine-Ville, Sarine-Campagne, Glâne, Gruyère, Veveysse, Broye, Lac et Singine). Les quatre partis présentent 330 candidats, y compris une liste fantôme en Singine. Les conservateurs, jeunes-conservateurs et chrétiens-sociaux, alignent 119 candidats et 64 suppléants.

Par le quorum de 15 % il est plus que probable que les socialistes et les radicaux perdront des sièges au profit des conservateurs et des agrariens. Comme nous l'avons dit plus haut, en Sarine-Campagne les socialistes n'auront pas de députés du fait de la rupture de la liste d'entente avec les radicaux.

Alors qu'à Genève, par exemple, on assista à l'apparementement des listes des trois partis nationaux, en pays de Fribourg, chaque parti va seul à la bagarre, tant pour le Grand Conseil que pour le Conseil d'Etat.

Faut-il faire des pronostics pour le nouveau Con-

seil d'Etat? Comme les conservateurs ne portent pas les deux candidats radicaux et vice-versa, il y a de grandes chances que MM. P. Glasson et L. Dupraz soient mis en ballottage au premier tour, n'atteignant pas la majorité absolue. Il faudrait alors que le peuple fribourgeois retourne au scrutin à mi-décembre. Tout cela par la présentation de la candidature socialiste qui endosse la responsabilité de nouveaux frais pour le contribuable! Et dire que les chefs socialistes reprochent toujours aux partis nationaux au pouvoir, de ne pas assez freiner les dépenses!

Sz. P.-S. — Le lancement du référendum contre le statut de l'agriculture par M. Duttweiler fait grand bruit et a soulevé un mécontentement massif dans tout le canton. Le parti conservateur et les associations agricoles recommandent de ne pas signer le dit référendum. Il sera curieux de voir l'attitude du parti agraire qui, lors de la campagne précédant les élections au Conseil national, a fait de la propagande pour les entreprises de M. Duttweiler, dans le périodique « Union ».

DE JOUR EN JOUR

Du Rhin à la Seine

par M. M.-W. SUES

La dernière fois qu'un homme d'Etat allemand était venu à Paris, c'était en décembre 1938 ; entre « l'abdication » de Munich et le déclenchement des hostilités. Il s'agissait du maître de la diplomatie hitlérienne, Joachim de Ribbentrop, ministre des Affaires Etrangères. Il s'était machiavéliquement déplacé dans l'espoir de calmer les graves appréhensions de la IIIe République. On avait signé un accord de bon voisinage qui prévoyait des échanges de vue périodiques. On sait la suite.

Cette fois-ci, c'est le chancelier en personne qui gagne les bords de la Seine, et les circonstances sont toutes différentes. Mais l'antagonisme latent persiste, car après trois expériences aussi coûteuses, aussi douloureuses que les guerres, les Français n'ont plus confiance. En somme, les interlocuteurs souhaiteraient aborder de nombreux problèmes qui ne concernent que leurs deux pays. Malheureusement, il en est un qui les dépasse et qui prend le pas sur tous les autres : la sécurité de l'Europe occidentale. Devant celui-là, ils ne sont plus que comparses. Les décisions appartiennent à ceux qui disposent de la force, les Etats-Unis. Si, par politesse, ces derniers associent à leurs décisions et la Grande-Bretagne et la France, ils suivent néanmoins une ligne de conduite qui a été étudiée et arrêtée à Washington, après examen détaillé des rapports circonstanciés du Haut-Commissaire américain près la République fédérale de Bonn.

D'autre part, M. Acheson, comme M. Eden et même M. Schuman, sont actuellement absorbés par les débats et délibérations de l'O. N. U. Il s'y joue une partie délicate et lourde de conséquences. On en vient à se demander pourquoi M. Adenauer a choisi ce moment pour se rendre auprès de son collègue français ? Simplement parce qu'il est talonné par son opinion publique nationale et ses adversaires politiques. S'il veut conserver son poste, surtout s'il veut servir le parti dont il est le chef, il lui faut, en cette période trouble aux remous imprévisibles, à la veille d'une consultation électorale, un succès qui puisse être largement exploité. Ce succès ne peut être que l'égalité des droits. L'Histoire se répète ; les Allemands sont à nouveau dans la même situation qu'en 1932. Ils y sont revenus beaucoup plus rapidement en cette occasion qu'au lendemain de la première guerre mondiale.

Si l'égalité des droits est l'objectif du Chancelier voyageur, il n'intéresse pas les Américains. Ceux-ci songent à la défense de l'Occident, position avancée des leurs, et cherchent à réarmer les Allemands pour qu'ils y participent. Ces intentions sont battues en brèche, à des degrés différents par deux puissances plus particulièrement intéressées à la question. D'abord, l'URSS. Elle est catégorique. Elle juge toute renaissance du militarisme germanique comme incompatible avec les traités et les engagements pris entre Alliés, au beau temps où ils étaient d'accord. Ensuite, la France qui ne peut se résoudre à rendre leurs épées à ceux qui l'ont attaquée deux fois en vingt-cinq ans. Pour tourner la difficulté, — car les Américains se font de plus en plus pressants, — le Quai d'Orsay a imaginé la création d'une ar-

mée européenne au sein de laquelle on incorporerait des contingents allemands. Devant cette suggestion les Américains ont sur-sauté autant que les nationalistes d'outre-Rhin. Les premiers parce qu'ils ont immédiatement pressenti les complications que comporterait cette solution, complications qui retarderaient énormément la réalisation du but qu'ils s'étaient assignés. Les seconds parce qu'il ne peut être question pour eux de cette « dénationalisation » qui perpétuerait l'état d'infériorité, d'inégalité de leur patrie et qui serait diamétralement opposé à l'objectif qu'ils ont en vue. L'on se retrouvait au point mort, ce que ne pouvait admettre le général Eisenhower, responsable de l'organisation rapide de la défense de l'Europe non-communiste. Pour progresser, coûte que coûte ce soldat a fait sienne la thèse de l'armée européenne, mais sans satisfaire ainsi les uns plus que les autres. Le problème n'est pas encore mûr. Il appartiendra au Conseil de l'Europe et à l'Union européenne dont les commissions vont se réunir, dès lundi, à Strasbourg, d'en nantrir l'opinion publique, d'éveiller son intérêt et de l'amener à se prononcer. Les hommes d'Etat aux responsabilités ont plus que jamais besoin de savoir ce qu'elle pense et elle peut beaucoup, de son côté, pour les soutenir dans leurs efforts pacifiques.

Les Alliés sont dès lors placés devant un dilemme auquel ils cherchent depuis de longs mois à échapper, car ils ne sont pas d'accord entre eux. S'ils entendent ingérer la République de Bonn dans l'alliance atlantique, il convient que cette dernière y soit admise à parité, sans la moindre arrière-pensée. Cette parité, certains d'entre eux hésitent, et d'autres refusent à la lui donner, d'où impuissance et négociations stériles. Il a paru simple à plus d'un de remettre tout le problème à l'ONU. Cette dernière est saisie d'une résolution visant des élections libres dans le Reich entier. Cela présuppose une enquête, des deux côtés du rideau de fer, sur l'exercice inconditionnel du droit de vote. S'il est aisé d'en disserter, il serait fort malaisé de la réaliser. D'ailleurs, face à ce seul sujet, les Allemands ne sont plus d'accord entre eux et pas seulement parce qu'ils appartiennent à des zones différentes, mais aussi à des partis aux prises. Ceux-ci se sont emparés de toutes ces questions et s'en servent pour leur politique partisane, compliquant singulièrement la tâche — la rendant presque impossible — de ceux qui savent s'élever au-dessus des contingences particulières pour penser et agir « national ».

La mission du Chancelier Adenauer est donc terriblement difficile. Il faut néanmoins souhaiter qu'il rapporte à ses compatriotes un os à ronger, faute de quoi ses jours pourraient être comptés, à plus ou moins brève échéance, à la Chancellerie d'Etat.

Or, les Occidentaux comme les pacifiques ont un intérêt évident au maintien de cet homme pondéré et compétent à ce poste crucial.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LE CONSEILLER NAVAL EN ETAIT A SA 15e CONDAMNATION

Herbert Stanton Powell, qui ne fut jamais plus qu'un manœuvre à bord d'un remorqueur, a réussi par son aplomb à obtenir de l'ONU une place de 3000 livres sterling par année et à être expédié en Colombie comme conseiller naval technique, adjoint il est vrai. Dans ce pays, il avait cinq capitaines de la marine et cinq ports de mer sous ses ordres. C'est ce qu'a révélé le procès qui s'est déroulé hier devant un tribunal britannique.

Powell avait obtenu son brillant emploi en « bluffant », en se présentant en uniforme naval abondamment orné de galons d'or, et des rubans de quinze décorations — probablement symbolisant ses quinze condamnations antérieures — et en se faisant appeler « commodore ».

Il fut démasqué, rapatrié, mais obtint une fois de plus à emprunter de l'argent, en s'abstenant de dévoiler à ses prêteurs qu'il était un banqueroutier frauduleux. C'est à ce titre qu'il vient d'être condamné à cinq ans d'emprisonnement.

Une pièce londonienne sur le maréchal Pétain

L'ascension et la chute du maréchal Pétain a inspiré « Le Moment de la Vérité », une nouvelle pièce de Peter Ustinov, jeune auteur-acteur de 30 ans, qui a été jouée à l'Adelphi Theatre de Londres.

L'action se déroule dans une « République démocratique » non spécifiée, et les personnages ne portent pas de noms propres. Mais l'intrigue suit étroitement l'histoire de la chute, de l'occupation et de la libération de la France.

On y voit un premier ministre rusé et sans scrupule, qui finira par être fusillé comme traître, et un général qui refuse de se rendre, s'envole pour un pays allié et rentre dans son pays en libérateur.

Le « Maréchal » est représenté comme un vieillard sénile et irresponsable, dans un fauteuil à roulettes, lamentale image de grandeur et de décadence, dont le premier ministre se sert comme d'un jouet pour obtenir des conditions favorables de l'ennemi victorieux.

Le « Maréchal » est un peu fou : « ombre de sa grandeur passée ». Son rôle évoque celui du roi Lear de Shakespeare. Et toujours à l'instar de Shakespeare, le maréchal a une fille, jeune et belle, qu'il aime tendrement, et qui est déchirée entre son patriotisme et son amour pour son père. Sa mort est le point culminant de la pièce.

M. Peter Ustinov donne libre cours à son esprit satirique. Il s'en prend à la guerre, aux soldats, aux politiciens et à « ce tissu de mensonges qui peut revêtir un homme d'une importance arbitraire ». Mais cette pièce souffre d'une surabondance d'idées. Et la pensée profonde de l'auteur est voilée par l'obscurité des mots.

Le « Moment de la Vérité » est la mort. Le rideau tombe alors que le maréchal, tenant dans ses bras sa fille morte, dans la forteresse insulaire où il a finalement été emprisonné, s'écrie : « Pourquoi ? Pourquoi ? »

M. Eric Potman a réalisé une magnifique incarnation du malheureux maréchal, accablé par l'âge. Et M. Charles Goldner, d'origine autrichienne, parfaitement tenu le rôle ingrat du premier ministre, cynique et traître.

Pour les sinistrés italiens

Le premier wagon de la Chaîne du Bonheur

Vendredi soir, à 19 h. 30, le premier wagon de la Chaîne du Bonheur internationale et de la Croix-Rouge suisse a quitté Lausanne à destination de Milan. Il transporte 10 tonnes de marchandises récoltées par Radio-Lausanne et les centres de ramassage de la Croix-Rouge à Genève et Lausanne et destinées aux victimes des inondations de la vallée du Pô.

La Croix-Rouge suédoise a décidé d'envoyer immédiatement par avion, aux sinistrés d'Italie 8000 doses de vaccin contre la grippe. Elle enverra éga-

lement dans quelques jours, par une voie maritime rapide dix tonnes de vêtements et cinq tonnes de lait en poudre.

Le gouvernement grec a ordonné au consul de Grèce à Trieste de verser 50,000 livres aux fonds d'assistance aux sinistrés italiens à la suite des inondations de la plaine de Lombardie.

Le roi des Belges vient de remettre au prince de Merode, président de la Croix-Rouge de Belgique, une somme de 750,000 livres comme participation à la souscription nationale ouverte par la Croix-Rouge en faveur des sinistrés italiens.

L'ENTR'AIDE CATHOLIQUE FACE AUX DESASTRES D'ITALIE

Les organisations catholiques d'Italie, — notamment l'Union des Hommes d'Action Catholique, qui a alerté tous ses comités diocésains — fournissent une admirable activité en faveur des sinistrés d'Italie, aux côtés de la Commission pontificale d'Assistance et des services officiels de l'Etat.

De l'étranger, des secours nombreux provenant de centres catholiques ont été expédiés vers les régions dévastées. Le Secours catholique français a transmis dans ce but un don à Sa Sainteté Pie XII ; les Missions catholiques italiennes de Suisse ont fait parvenir des aides diverses ; les familles du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg ont offert d'héberger jusqu'ici plus de 500 enfants italiens ; de Fribourg, deux wagons de denrées alimentaires et de vêtements sont partis pour l'Italie.

LE BEAU CONTRAT DE GINGER ROGERS

L'actrice de cinéma Ginger Rogers vient de signer un contrat d'un million, pour la télévision avec la Columbia Broadcasting Company. Elle aura à jouer chaque semaine une demi-heure, pendant 39 semaines par année. Le contrat, qui est de cinq ans, l'autorise à tourner deux films par année.

UN SOURD-MUET ORDONNE PRETRE

Récemment a été ordonné prêtre en Argentine, M. l'abbé Penido, sourd-muet de naissance, qui, après de longues années de travail et d'études, a pu obtenir du Saint-Siège la faveur d'être élevé prêtre au sacerdoce, malgré son infirmité. Le nouveau prêtre est le frère de M. l'abbé Penido qui enseigne la philosophie pendant de nombreuses années à l'Université de Fribourg et qui est actuellement professeur à l'Université de Rio-de-Janeiro, ainsi que du R. P. Martin Penido, O. P.

NOUVELLES SUISSES

LA FIEVRE APHTEUSE A L'ECOLE D'AGRICULTURE DE LA RUTTI

L'examen vétérinaire du troupeau de l'école d'agriculture de la Rutti près de Zollikofen a permis d'établir vendredi matin que deux veaux étaient atteints de la fièvre aphteuse. Ils ont été immédiatement abattus. Par mesure de précaution, il a été décidé d'abattre également tous les porcs. Comme tout le troupeau de la Rutti a déjà été vacciné contre la fièvre aphteuse au milieu du mois de juin, on espère que le reste du troupeau sera préservé.

Zollikofen et l'arrondissement de l'inspecteurat du bétail d'Iligen-Worblauen ont été déclarés zones de protection.

CAFÉS GRAND-DUC
Voilà du Café !!!

Chronique sportive

HOCKEY SUR GLACE LA SUISSE SUR DEUX FRONTS

Tandis que notre équipe B donnera la réplique à l'Autriche à Vienne (double match), notre team A affrontera également 2 fois la Suède. Ce sera chose faite, pour la première fois, au moment où paraîtront ces lignes. Mais cette prise de contact, qui a eu lieu à Zurich, vendredi, n'aura pas l'importance de celle de dimanche à Bâle, où les Suisses, chose curieuse, jouent toujours mieux. Les Suédois nous viennent précédés d'une solide réputation et le palmarès des rencontres entre les deux pays penche nettement en leur faveur. Les nôtres viennent de reprendre l'entraînement et, dans ces conditions, on n'attendra pas d'eux qu'ils réalisent l'exploit de battre les champions d'Europe. Néanmoins, notre équipe est bien armée pour se défendre et peut surprendre en bien. Souhaitons-le pour la suite de la saison qui, ne l'oublions pas, verra les Jeux olympiques !

CYCLISME

KUBLER ET VON BUREN A PARIS

Dimanche, à Paris, se disputera le Grand Prix Dupré-Lapize, une américaine internationale de 100 km. La participation est exceptionnelle car nous trouvons dans la liste des engagés tous les spécialistes Godeau-Goussot, Queugnet-Senfleblen, Grauss-Surbatis, Brunnelde-Beuckelaere, Derksen-Van Est, etc., et la nouvelle paire suisse : Kübler-Von Buren. Notre grand champion pourra se rendre compte qu'il n'a rien perdu de sa popularité auprès du public parisien qui s'apprête à l'acclamer comme il le mérite.

KOBLET AU MEXIQUE

Hugo Koblet est en ce moment au Mexique où, invité par les organisateurs, il suivra le Tour du pays qui sera disputé par une centaine d'amateurs. Quelques Français ou Italiens seront au départ. La présence du vainqueur du Tour de France à Mexico a suscité dans le pays un immense intérêt et il ne fait pas l'ombre d'un doute que le cyclisme va y connaître un essor nouveau.

NOUVELLES LOCALES

Croquis...

Depuis ce jour...

Emile était heureux. Tout allait bien au foyer. L'affection de sa femme et de ses enfants le rendait fort. On n'était pas riche, bien sûr, mais la santé était bonne et l'on pouvait travailler. Les quatre gosses n'avaient jamais manqué du nécessaire. La paix au foyer compensait bien quelques avantages matériels. Il y avait la joie de vivre, de voir les enfants grandir et suivre le bon chemin. Habitué qu'il était au bonheur, Emile ne pensait pas que quelque chose pût le lui ravir. L'avenir, lui, est plein de mystères. Il y a des renversements de situation brusques. C'est ce qui devait arriver : la maladie terrasse la maman en quelques jours. Et c'est la troublante réalité : la mort...

Emile est devenu presque fou. Il ne comprend pas qu'il ait pu être éprouvé aussi durement. La douleur le déchire. Il voudrait s'accrocher à quelque chose, trouver un appui réel. Personne... Alors, il ne sera plus le même. Il ne peut pas réaliser qu'on lui ait enlevé la compagne de sa vie. Un sentiment de révolte bouillonne en lui. Une voix intérieure lui dit :

— Tu ne méritais pas cela ! Ce n'est pas juste. Tu as toujours bien vécu. Alors ?

Lui, si fort quand tout allait bien, ne voudra pas essayer de se ressaisir. Mais... et les enfants ?

— Ils vivront comme ils pourront, pense-t-il. Car il a été victime de l'incompréhension de ses proches. Dans le fond, ce deuil ne semble avoir touché que lui seul. Dans le malheur, les amis se font rares.

Alors Emile s'adonne à la boisson pour tuer son chagrin. Il sera souvent au café, rarement à la maison. Il s'est isolé du reste du monde. Lui, d'habitude toujours souriant, affable, ne cause avec personne. Il veut essayer d'oublier, à sa façon.

Les enfants sont pâles ; on lit sur eux le manque de soin ; sur leur visage, plus de sourire.

Peut-être un jour devront-ils prendre le chemin de l'hôpital ou du sana...

Ils n'ont plus de mère et c'est presque comme s'ils n'avaient plus de père. Ils sont un peu comme des épaves que l'eau rejette sur le rivage.

Depuis ce jour, Emile ne va plus à l'église. Il a pensé que Dieu avait été injuste envers lui.

Le relèvera-t-il ? Finira-t-il par comprendre ?

L'épreuve ne paraît pas être faite à notre mesure. Humainement, il semble parfois que tout est perdu à jamais, qu'il n'y a plus de raison d'espérer. C'est dur, très dur de supporter le poids de la souffrance. Quand tout va bien, on se croit fort ; l'épreuve est là, nous sommes ballottés comme les feuilles que le vent emporte.

Dieu est toujours juste. Relève-toi, il est temps encore. Avec Lui, on ne discute pas. Il faut se soumettre, accepter sans murmure ; un jour, nous comprendrons. Il faut tenir jusqu'au bout, même si cela coûte le sang de l'âme.

Il te faut continuer... Pour le bien de tes enfants. C'est le désir de celle que tu aimais. Garde l'espérance de l'autre vie, qui seule importe. Car celle-ci n'est qu'un passage.

Candide M.

Billet théâtral

De la boule de cristal à l'analyse des européens d'aujourd'hui !

En plus de l'illusion, la scène dispense souvent encore des leçons certes profondes. Il suffit de les comprendre et de les analyser à leur juste valeur. Le plateau de M. Jacques Béranger se propose actuellement de nous donner précisément deux œuvres fort différentes, mais qui répondent toutes deux à ces qualités de l'art dramatique.

L'ouvrage de Jacques Deval, « Ce soir à Samarcande », pièce créée en septembre 1950, ne manque nullement d'originalité et de cachet. Que vous en dirai-je ? Vous la conter ? Non pas ! Mieux vaut simplement commenter cette comédie aux aspects singuliers. C'est une pièce de rêve, de très grande intensité dramatique d'ailleurs. L'invention de l'auteur, à cet égard, lui vaut de singuliers compliments. Les spectateurs sont conduits dans un milieu troublant : ils vivent une sorte de juxtaposition du réel et de l'irréel, tout en suivant une analyse de caractères. On évolue, somme toute, dans le monde des voyants, dans l'ambiance de la vision surnaturelle des choses futures et lointaines. Il ne s'agit pas de consulter une voyante pour régler une ligne de conduite... néanmoins tous les éléments d'une vie sont prévus et fixés dans une boule de cristal.

— Nous faisons tous librement ce qu'il était normal que nous fissions.

Tel est le résumé, pourrions-nous dire, d'une ligne de conduite à laquelle répond « Ce soir à Samarcande ». D'ailleurs cette pièce est partie d'une légende orientale. La voici, en résumé : un Grand Vizir se présente au Sultan et lui demande une grâce :

— Je te demande et te supplie de m'envoyer ce soir à Samarcande, lui dit-il, c'est nécessaire, c'est obligatoire !

— Et pourquoi donc ?
— Je viens de rencontrer la mort qui rôde et me cherche... je veux la fuir.

Le Sultan accepte. Mais il se rend à son tour sur la place, rencontre la mort et l'interroge.

— Pourquoi as-tu alarmé de pareille façon mon Grand Vizir ?

— Mais je ne l'ai nullement alarmé, répond-elle,

seva efficacement combattu avec les poudres **KAFKA**

(La Boite de 100 Poudres - 1.60. En vente dans les Pharmacies.)
Dépôt général : Pharmacie Principale, Genève.

INFORMATION ROUTIERE - STRASSENHAUKUNFT
INFORMAZIONI STRADALI

22.XI.51

— ferme - geschlossen - chiuso
— avec chaînes - mit Ketten - con catene
— chaînes recommandées - da consigliare le catene

* stations de chargement - Eisenbahn-Verladestationen - stazioni di carico

DANS LE MONDE ENTIER

THERMOGENE

ENGENDRE LA CHALEUR ET COMBAT

LUMBAGO
BOULEURS
TOUX
RHUMES
RHUMATISMES
NEURALGIES

PRIX : 2.03

Etablissements H. GIROD S. A., Carouge-Genève
O.I.C.M. 8834

je dois simplement le prendre ce soir-même à Samarcande...

Telle est la légende orientale qui inspira Jacques Deval.

La scène de Lausanne, à la suite de cet ouvrage incontestablement particulier et combien attachant, créera une œuvre d'un tour suisse, ouvrage d'une veine toute différente. Son auteur ? Marcel Rosset, de Genève. Homme de théâtre de belle qualité, Marcel Rosset vient de signer « *Beau temps* », trois actes dont le lancement fait partie de l'excellente collaboration qui unit les scènes de Lausanne et de Genève. « *Beau temps* », trois actes dont le lancement fait partie de l'excellente collaboration qui unit les scènes de Lausanne et de Genève. « *Beau temps* » est une pièce amusante, admirablement pensée, gaie et instructive. Après de longues années passées aux colonies, dans cette ambiance du continent noir, aux côtés des indigènes de nature enfantine et ouverte, un Européen revient sur le continent. Il s'installe dans un palace... contrastes, visions imprévues, analyse des hôtes de cette maison de luxe, étude de la « civilisation » qui entend faire la leçon aux Noirs de là-bas... On saisit tout ce que Marcel Rosset a tiré de ce thème, combien il a su en extraire des situations inépuisables, comiques, hélas ! prises souvent sur le vif, des situations qui poussent notre Européen à désirer une vie moins luxueuse, plus normale, plus simple, celle des Noirs que l'on dit volontiers sauvages... « *Beau temps* » évoque ce que nous réalisons assurément tous.

Deux pièces intéressantes. Deux ouvrages qui font honneur à la scène lausannoise.

(N.)

Assemblée annuelle du Moto-Club valaisan

C'est dimanche 18 novembre dernier, que se sont déroulées, dans la cité d'Agaune, les assises annuelles du Moto-Club valaisan. L'accueillant Hôtel des Alpes avait été choisi par la sympathique section de Saint-Maurice, organisatrice de la manifestation, pour lieu des délibérations.

Une quarantaine de délégués, représentant les 13 sections du canton, s'y retrouvèrent dès 9 heures, pour aborder sous l'expertise présidence de M. Fernand Monay, de la Section de Monthey, un ordre du jour aussi copieux que varié.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de Troistorrens, M. Monay présenta son rapport de gestion. Il constata avec satisfaction que notre Moto-Club compte aujourd'hui près de 400 membres, grâce surtout à l'intelligent travail de recrutement accompli par les sections du Simplon, de Martigny et de Monthey. Une nouvelle section s'est créée à Chermignon; d'autres le seront probablement au cours de la prochaine saison. M. Fernand Monay termine son brillant exposé, qui fut chaleureusement applaudi, par un vibrant appel en faveur du recrutement de nouveaux membres, ainsi qu'à la fidélité des membres actuels.

M. Francis Bender, président de la Commission sportive, prit ensuite la parole pour féliciter notre Moto-Club d'avoir remporté le deuxième prix lors du rallye international de Vevey, et notre international Richoz pour sa magnifique tenue aux championnats de Zurich. Il constata également le succès du rallye cantonal de Fully, ainsi que celui du gymkana qu'organisa la section de Monthey au profit de la reconstruction du clocher de l'église de Chœx. Il regretta par contre, la disparition au calendrier des manifestations, des courses de Martigny. Nous excusons cependant bien volontiers M. Pellouchoud et sa vaillante équipe d'y avoir momentanément renoncé car le succès sportif n'entraîne pas nécessairement le succès financier et nous les félicitons de tout mettre en œuvre pour combler les déficits passés et tenter une nouvelle expérience.

Les comptes, admirablement tenus par le toujours si jovial M. Dupuis, furent approuvés à l'unanimité et pleine décharge en fut donnée au caissier.

Puis vint l'importante question de la nomination du Comité. M. Francis Bender n'acceptant en aucun cas une réélection, le nouveau comité, nommé par acclamations, fut désigné comme suit:

Président central: Fernand Monay, Monthey; vice-président: Georges Saudan, Martigny; secrétaire central: Georges Pattaroni, Monthey; secrétaire des séances: Lucien Gross, Martigny; trésorier: Armand Dupuis, Sion; membres: Maurice Nellen, Viège, et Maurice Donnet, Troistorrens; vérificateurs des comptes: Roger Richoz, Saint-Maurice, et Léonce Fracheboud, Martigny.

Quant à la Commission sportive, elle sera composée de M. Georges Saudan, à Martigny, président; M. Maurice Donnet, de Troistorrens, et M. Paul Evéquo, de St-Pierre-de-Clages.

La prochaine assemblée sera organisée par la section de Chermignon, cependant que la section de Martigny organisera le rallye cantonal l'an prochain.

Il résulte du rapport des délégués à l'assemblée générale de Lugano, que le problème de l'abonnement obligatoire au journal « *Moto-Sport* » a de nouveau été à l'ordre du jour. Une solution heureuse a cependant été adoptée par les délégués puisque désormais cet abonnement ne sera obligatoire que pour le 60 % des membres affiliés à un Club et qu'il ne sera en tous cas plus pour les usagers des scooters. Cette heureuse décision paraît devoir favoriser sérieusement le recrutement de nouveaux membres et par là l'extension de notre activité. C'est ce que souligna également M. Rey-Mermet, délégué de la Fédération motocycliste suisse, que nous nous plaignons à retrouver chaque année aux assises de notre Moto-Club. Celui-ci souligna également le fait que par suite des frais d'organisation qu'elles entraînent les manifestations motocyclistes diminuaient chaque année dans notre pays. Pour l'an prochain, n'y a-t-il pas que sept courses annoncées, dont une seule dans la catégorie dite « nationale » ?

Parmi les propositions diverses, notons particulièrement celle de M. Buffat, de la section de Monthey, proposant d'organiser les rallyes cantonaux en dehors des cités, dans des « coins » indépendants où les motards pourraient plus facilement fraterniser; de M. Léonce Fracheboud invitant le comité directeur à constituer une commission d'enquête et

Dernière Heure

Les Hongrois se plaignent

Provocations et incidents de frontière

BUDAPEST, 24 novembre. (AFP). — Dans une note remise vendredi soir à la Légation de Yougoslavie, le gouvernement hongrois se plaint d'un accroissement important du nombre des incidents de frontière entre la Yougoslavie et la Hongrie. Cette note, qui répond à deux récentes protestations yougoslaves, accuse le gouvernement de Belgrade de « se livrer à des provocations sur son propre territoire afin de donner un fondement aux campagnes mensongères lancées contre la République populaire hongroise notamment aux Nations Unies ». Elle affirme d'autre part que la Hongrie a subi 111 provocations et incidents de frontière de la part de groupes yougoslaves armés en l'espace de quatre mois et soutient que « les autorités yougoslaves cherchent, par ce moyen, à maintenir un état d'alerte à la frontière tout en créant en Yougoslavie une atmosphère de guerre destinée à servir les plans des impérialistes ».

UN MAGASIN REÇOIT LA VISITE DES CAMBRIOLEURS

GOSSAU (St-Gall), 24 novembre. (Ag.) — Au cours de la nuit, un individu a brisé la vitrine d'un magasin d'horlogerie et a emporté de nombreuses montres et bijoux d'une valeur de plusieurs milliers de francs.

DES VOLEURS OPERENT A HERISAU

HERISAU, 24 novembre. (Ag.) — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs ont fracturé la vitrine d'un magasin de photographies à la rue de la gare et ont emporté des appareils pour une somme de 3000 francs. D'autre part, une machine à calculer d'une valeur de 1000 francs a été volée dans une auto en stationnement à Aarau.

UN OUVRIER FAIT UNE CHUTE DE 25 M.

LISBERG (Laufon), 24 novembre. (Ag.) — Un ouvrier de la fabrique de ciment de Lisberg, M. Joseph Stegmüller, qui travaillait dans une carrière, a fait une chute de 25 mètres à la suite de la rupture d'une corde. Il est mort sur le coup. M. Joseph Stegmüller, qui habitait Paerschwil, était âgé de 63 ans.

Les chercheurs d'or noir DES FORAGES DANS LE JURA FRANÇAIS

LONS-LE-SAUNIER, 24 novembre. (AFP). — La Régie autonome des pétroles de St-Gaudens vient de décider, après des études et explorations préliminaires, de procéder à des sondages dans le sous-sol jurassien dans l'espoir de détecter des nappes de pétrole. C'est à Passenans, non loin de Poligny, en bordure des premiers contreforts du massif jurassien que ces travaux commenceront.

d'étude chargée d'examiner la possibilité d'organiser des manifestations de tous genres dont le bénéfice servirait de fonds de secours. Enfin, avant de lever la séance, M. Monay intervint pour que les membres radiés d'une section ne puissent pas s'inscrire auprès d'une autre section ni auprès de la FMS ou du TCS.

L'assemblée, qui s'acheva vers 13 heures, fut suspendue à deux reprises, la première fois pour saluer M. Amacker, président de la Municipalité de Saint-Maurice, venu nous présenter ses vœux et nous offrir un délicieux vin d'honneur; la seconde fois pour écouter l'Agaunoise venue nous offrir une aubade, à son retour de la Clinique St-Amé. Merci M. le président, merci chers amis musiciens!

Notons encore que l'assemblée fut honorée de la présence de MM. Rey-Mermet, délégué de la FMS; Joseph Gaspoz, président d'honneur du M.-C. V.; Joseph Balma, pionnier du sport motocycliste en Valais; Edmond Roten, délégué de notre Moto-Club auprès de la FMS, et Ruckstul, représentant du T. C. S.

Toutes ces personnalités eurent l'occasion de se faire entendre particulièrement au cours du banquet qui suivit l'assemblée et qui fut excellemment servi à l'Hôtel des Alpes. Puis c'est par le traditionnel verre de l'amitié généralement offert par la section de Saint-Maurice qui prit fin cette assemblée magnifiquement organisée par M. Richoz et sa vaillante équipe, et qui laissera le meilleur souvenir à tous ceux qui ont eu le plaisir d'y participer.

Feu arrière.

Le jeune tireur

Les quatre cibles étaient dressées face à la forêt rapide et sombre où les balles allaient se perdre en éclaboussant les souches.

Sur la barquette, quelques jeunes tireurs se disputaient le championnat. Il en valait bien la peine car une somme rondelette était promise par une firme de la région au meilleur tireur.

Enfin le sort venait de favoriser l'un d'eux lorsqu'un homme survenant lui dit: « Venez tout de suite ! Là-bas, près du torrent, sur le toit d'une grange, un aigle vient de se poser. Avec ton adresse, nous l'aurons. » Le jeune homme ne se le fit pas répéter. Il courut vers l'endroit d'où l'on apercevait le rapace. Mais pour tirer, la distance était trop grande. Comme un soldat en bataille, il jugea par avance du chemin à suivre pour s'en approcher sans se faire remarquer.

Il rampa, se glissa, se blottit, tantôt derrière un

Les inondations en France

LYON 24 novembre. (AFP). — Dans le bassin supérieur de la Saône, une décrue est annoncée en liaison directe avec celle du Doubs qui a baissé de 15 centimètres à Dôle et, en quatre heures de cinq centimètres à Besançon. On pense que la Saône atteindra samedi la cote de 5 m. 60 à Macon et à Châlon.

Depuis jeudi, le Rhône a baissé de près de 80 centimètres. La décrue est retardée cependant par l'afflux continu des eaux de la Saône. Sur le territoire des chantiers du Rhône, la voie ferrée qui avait été endommagée par les eaux n'a pas encore été remise en service. Les trains circulent maintenant sur la rive gauche. Cependant, alors que le Rhône poursuit sa régression, un nouveau danger menace Arles, par suite de l'inondation de Boulbons, Tarascon, Châteaurenard et Maillane. Les eaux qui en temps normal sont drainées par les canaux sillonnant cette région ne trouvant plus d'exutoire naturel, viennent maintenant s'écouler en raison de la déclivité du terrain vers Arles. Ce mouvement constaté jeudi a pris peu à peu de l'ampleur et tout le quartier de Trebon sur plus de 10 km. est inondé. L'eau est à 500 mètres de la ville. Les pompiers évacuent les sinistrés avec des bacs. Dès à présent, les dégâts sont considérables.

D'autre part, malgré la décrue du Rhône, la situation s'est notablement aggravée à Sauveterre, localité située à 50 km. de Nîmes. La digue qui maintenait le Rhône a cédé sur cent mètres. Par la brèche, l'eau s'est précipitée envahissant la plaine et submergeant un millier d'hectares de terres cultivées et de nombreuses fermes. Là encore, les pompiers et des détachements du génie d'Avignon sont intervenus pour dégager les sinistrés.

La décrue de la Loire

NEVERS, 24 novembre. (AFP). — La décrue de la Loire amorcée vendredi matin s'est poursuivie toute la journée. La cote était dans la soirée de 3 m. 80 contre 4 m. 20 la veille à la même heure. Néanmoins, les quais de Nevers ainsi que les quartiers de la ville sont toujours submergés. A Cosnes-sur-Loire, la Loire grossie par l'Allier a débordé et inondé les routes avoisinantes.

IL TOMBE DU TOIT ET SE TUE

SELZACH (Soleure), 24 novembre. (Ag.) — Le manœuvre Friedrich Widmer, 60 ans, employé chez un couvreur, était occupé à remplacer des tuiles sur le toit d'une maison. A la suite d'un faux pas, le malheureux fut précipité dans le vide et a succombé à l'hôpital.

LA GRANDE-BRETAGNE REPOUSE DES ACCUSATIONS EGYPTIENNES

LONDRES, 24 novembre. (Reuter). — Le gouvernement britannique, dans une note adressée au ministère égyptien des affaires étrangères, a repoussé vendredi les affirmations des autorités du Caire selon lesquelles les troupes britanniques auraient entrepris une action brutale dans la zone du canal de Suez. La note affirme que la politique du gouvernement égyptien a provoqué les mesures des troupes britanniques. Ces mesures ont uniquement

buisson, tantôt près d'un caillou, tantôt vers le fût d'un arbre.

Le voici à moins de cent mètres de la volatile. Alors il se calma, prit son souffle, épaula ferme et visa. Le coup partit: quelques plumes se détachèrent de l'aigle, voletant de ci de là, tandis que l'oiseau, comme surpris, s'était tourné vers le tireur.

Un deuxième coup rapide coucha l'oiseau sur le toit. Bravo ! crièrent d'en haut, les camarades du tireur. Celui-ci se prit à courir et se mit à grimper par les têtes inégales des madriers, pour se hisser sur le toit. Il allait y parvenir lorsque, s'accrochant aux bardeaux, tout un pan de la toiture céda et l'envoya sur le dos, au bas, dans l'herbe du pré. Bravo ! crièrent en chœur les camarades voyant que la chute n'était pas grave. L'homme se releva et plus prudemment reprit son escalade. Là-haut, les camarades, mis au courant, riaient à qui mieux mieux.

Le tireur prend l'aigle, le tourne et le retourne puis le jette d'un geste de dépit.

L'animal convoité n'était qu'un vieil aigle empaillé, miteux et poussiéreux qu'un pince-sans-rire avait ajusté sur le toit pour se venger du jeune tireur.

Cette déconvenue est bien celle de tous nos désirs humains. Nous croyons parfois être au comble de tous nos espoirs et nos convoitises ne nous rapportent que dégoût, mites et cendres.



Un grand bouleversement dans l'agriculture allemande

Le Dr Ruhl a réussi à créer, par un croisement de topinambour et d'une plante mexicaine une nouvelle plante, dont les propriétés sont extraordinaires. Ces nouvelles plantations et stations d'expériences situées dans le Bas-Rhin ont donné les résultats les plus extraordinaires, qui doivent renverser les conceptions agricoles actuelles. Cette plante appelée *Topine* possède un feuillage très fourni et élevé qui contient une quantité énorme d'albumineux, tandis que les tubercules semblables aux pommes de terre produisent des carburants permettant de fabriquer de très nombreux produits. A gauche: Dr Ruhl.

pour but de garantir la sécurité des troupes britanniques et se basent sur le traité anglo-égyptien de 1936.

M. WAHLEN A PRESENTE SON RAPPORT A LA FAO

ROME, 24 novembre. (AFP). — Dans un rapport qu'il a présenté à la seconde commission de la conférence générale de la FAO, M. Wahlen, directeur du programme d'assistance technique de cette organisation, a insisté sur deux points:

Le premier est l'élaboration d'une politique agricole à long terme en matière de production, de consommation et d'exportation dans le cadre d'un plan général de développement économique.

Le second est la nécessité urgente de mettre les connaissances nécessaires à la portée de l'agriculture: « Donner des conseils pratiques et judicieux directement à l'exploitant, à sa famille et à ceux qui l'aident, a-t-il déclaré, c'est le moyen le plus

TERRIBLE EXPLOSION DANS UN DEPOT DE MUNITIONS A COPENHAGUE

Seize morts

COPENHAGUE, 24 novembre. (AFP). — Seize cadavres ont pu jusqu'à présent être retirés des débris du dépôt de munitions de l'arsenal maritime qui a sauté peu avant 23 heures à Copenhague. Il y aurait une centaine de blessés. L'incendie qui a provoqué l'explosion faisait rage à minuit quinze et de nombreuses équipes de secours s'employaient à le circonscire. Trente ambulances sont sur les lieux. C'est la plus grande catastrophe qui ait encore frappé l'arsenal de Copenhague.

COPENHAGUE, 24 novembre. (AFP). — A minuit 50, les équipes de secours avaient réussi à éteindre l'incendie. L'explosion d'un dépôt à environ un kilomètre à vol d'oiseau du Château royal d'Amalienborg, où résident actuellement les souverains danois, a été ressentie jusqu'en Suède, à Malmö. Sous les effets du souffle, de nombreuses vitres ont volé en éclats dans les divers quartiers de Copenhague. Les sauveteurs dégagent les ruines amoncelées sur les lieux de l'explosion.

Le nombre des victimes augmente

COPENHAGUE, 4 novembre. (AFP). — Quinze militaires et dix pompiers ont trouvé la mort dans l'explosion qui s'est produite vendredi soir dans un dépôt de mines flottantes à Copenhague. 56 personnes blessées ont été hospitalisées.

M. Petersen, ministre danois de la Défense, qui s'est rendu sur les lieux, a ordonné qu'une enquête soit ouverte sur les conditions dans lesquelles a éclaté l'incendie qui a causé l'explosion de 7 à 8 mines contenant chacune 500 kilos d'explosif.

SEPT PERSONNES BRULEES VIVES

TOKIO, 24 novembre. (AFP). — Sept personnes ont été brûlées vives et 80 maisons consumées au cours d'un grand incendie qui a ravagé cette nuit la ville de Katsura, aux environs de Tokio.

Dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages les ont entourés dans l'épreuve qui vient de les frapper, les familles LOVEY, DROZ, HUGON et HUBERT, à Orsières, Finhaut et Sion, les prient de trouver l'expression de leur vive gratitude. Une messe de réquiem pour le défunt sera célébrée à l'église d'Orsières, le lundi 26 novembre, à 8 h. 15.

Les enfants et petits-enfants de Madame Euphrasine MASSON, de Bagnes, remercient sincèrement M. le curé de Villeneuve, ainsi que toutes les personnes qui, de près ou de loin, leur ont témoigné leur sympathie dans leur grand deuil.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS:
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 20.- 11.- 6.25
Avec Bulletin officiel 27.- 15.- 8.25
ÉTRANGER : Demander le tarif

Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., tél. 212 36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES
Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.
Suisse et étranger 14 . . .
Réclames : Canton 24 . . .
Suisse et étranger 30
Mortuaires 20
Réclames première page majoration de 20%

Peuple de manœuvres ?

Un psychiatre s'est écrié, il n'y a pas très longtemps, lors d'une conférence qu'il prononçait devant un auditoire cultivé :

« L'éducation de l'enfant ressemble un peu à la vieille méthode employée autrefois pour apprendre à nager : on vous jetait dans l'eau et on vous laissait vous débrouiller tout seul. Mais tout au moins y avait-il quelqu'un qui vous surveillait et qui, s'il vous voyait vous enfoncer pour la troisième fois, vous tirait de l'eau.

Il n'en est pas ainsi pour les problèmes émotionnels. Combien d'enfants se noient sous les yeux de leurs parents, de leurs éducateurs sans que ces derniers s'en doutent.

Ils commencent seulement à s'effrayer quand les écarts de conduite, des insuccès, des troubles nerveux font leur apparition. Tout cela, au surplus, n'a rien d'étonnant, car la paternité et la maternité sont les seules professions pour lesquelles on ne demande aucun apprentissage. Chacun a le droit et le devoir d'élever ses enfants même s'il n'a pour cela ni le moindre goût, ni la moindre compréhension : la collectivité ne se décide à intervenir que dans les cas les plus graves et même alors ne le fait qu'avec la plus profonde répugnance...

Alors que l'humanité accumule journellement du savoir, de l'expérience scientifique, alors que par le moyen d'une instruction obligatoire, de plus en plus développée, elle fait profiter chacun de ces richesses techniques, elle se désintéresse absolument d'une chose infiniment plus importante à savoir des problèmes émotifs de l'individu... »

Cette opinion d'un homme de science rejoint le point de vue que nous avons défendu dans deux articles du *Nouvelliste*.

Nous ne cesserons de le répéter, on ne se soucie pas assez pour faire sortir notre jeunesse du rang de « peuple de manœuvres ». Il y a, dans ce domaine, toute une mentalité à réformer.

Pour ne citer que le cas de l'agriculture, sait-on que, en Valais, il y a, chaque année, 500 nouveaux chefs d'exploitation. Si ceux-ci avaient tous cette formation professionnelle minimale que donnent les deux semestres passés dans une école d'agriculture, les écoles de Viège et Châteauneuf devraient distribuer, chaque année, quelque 500 diplômes. Or, ce nombre varie de 60 à 80. On est donc loin du compte. Et bien loin.

Il y a pourtant des circonstances où il est difficile de faire des sacrifices pour « équiper » les enfants d'une bonne formation professionnelle. Le cas que citait la mère de famille dont nous parlions dans notre dernier article du *Nouvelliste* n'est point rare. Il est des parents qui ont de grosses charges de famille et de non moins grosses charges financières. Et si, par-dessus le marché, le père n'est qu'un simple manœuvre, avec une paie de manœuvre, comment ne pas attendre avec impatience le moment où l'ainé de la famille pourra, à son tour, apporter sa contribution à la vie de chacun ?

Ce sont certes des cas douloureux et il est juste que sur ceux-là se penche la sollicitude des pouvoirs publics et de la collectivité.

Il n'entre point dans le cadre de cet article (nous le faisons suffisamment par ailleurs) de parler des exigences de cette justice sociale qui devrait récompenser généreusement ce « grand aventurier des temps modernes » qu'est le père de famille nombreuse, en lui permettant d'élever, dans la dignité, tous ses enfants.

Dans les conditions présentes, signalons que, pour les cas difficiles, il existe une Bourse d'apprentissage alimentée par un subside de l'Etat se montant à Fr. 25,000.—, complétée par un subside de l'Office fédéral, auxquels s'ajoutent d'importantes contributions de la Société d'utilité publique et de la fondation « Pro Juventute ».

Le subside alloué à un apprenti peut aller jusqu'à Fr. 2,000.—.

Pour l'obtenir il suffit d'en faire la demande au Service des apprentissages à Sion qui donne très volontiers tous les renseignements. La grandeur du subside est évidemment proportionnel à la situation de la famille d'où vient l'apprenti.

En plus de cette aide officielle qui est fort appréciable puisque cet argent est donné à fonds perdus, nous est-il permis de suggérer encore une autre solution fréquente dans le monde des étudiants universitaires.

C'est l'emprunt ou l'assurance au nom du jeune homme. Cette solution est loin d'être mauvaise. L'étudiant sait d'expérience et sans retard aucun ce que vaut l'argent, et cette expérience est très salutaire pour sa conduite et son travail. On en a des preuves en nombre.

Pourquoi, dans bien des cas, l'apprenti qui doit incomparablement moins dépenser ne ferait-il pas comme l'étudiant ?

De toute façon, il faut chercher à sortir notre jeunesse du rang de « peuple de manœuvres ». C'est un devoir pour tout le monde. C.

La tragique situation de la famille ouvrière

On a trop tendance à croire que l'ouvrier suisse jouit d'une situation privilégiée. On entend souvent dire : « Le salarié reçoit des salaires élevés, des allocations familiales, des prestations en cas de maladie, d'accident, de chômage ; il obtient vacances et congés payés et bénéficie, dans certaines entreprises, d'avantages spéciaux. Les ouvriers qui se plaignent devraient aller voir ailleurs ce qui se passe et ils seront bien heureux de revenir bénéficier de nos institutions. »

Si la situation de l'ouvrier célibataire ou sans charge de famille est devenue normale par suite des améliorations sociales, il n'en est pas de même de la famille ouvrière qui, elle, ne parvient pas toujours à équilibrer son budget et vit parfois dans des conditions difficiles. Comme preuve de notre affirmation, nous mettons sous les yeux des lecteurs un budget établi par une famille ouvrière de notre pays. Cette famille est composée du père, de la mère et de quatre garçons âgés respectivement de 10, 12, 14, 15 ans.

DEPENSES

Logement : appartement de 3 chambres, dans immeuble restauré	150.—
chauffage, éclairage, lampes, produits de nettoyage	50.50
Habillement pour 6 personnes	40.—
achat et réparations de chaussures, fil, étoffe pour raccommodages	38.50
Alimentation lait	60.—
beurre, fromage, œufs, huile, maïs, sucre, riz	78.—
pain, pâtes, pommes de terre, confiture, café, cacao	88.90
viande, légumes, sel, épices, divers	120.—
Assurances impôts, caisse-maladie, cotisations synd. chômage, assurance-incendie	48.80
Instruction écoles, livres, cahiers, déplacements, divers	18.50
Santé pharmacie, médecin	6.—
coiffeur, produits lessive, savon	21.—
TOTAL des dépenses :	Fr. 720.20

Cette famille gagne :

Salaire du père : 198 heures, Fr. 2.30	455.40
allocations de renchérissement	40.—
allocations familiales	40.—
TOTAL	535.40
AVS 2 % retenue	9.90
	525.50

Il y a donc un déficit de 194.70. Comment fait cette famille pour vivre. Ses dépenses ne sont pourtant pas exagérées. Seul le logement paraît un peu cher. Et bien la maman doit combler le déficit en travaillant hors du foyer. Au lieu de pouvoir se consacrer à l'éducation de ses enfants, elle est contrainte de renoncer à sa vocation pour parfaire le salaire du mari.

Remarquons que dans ces dépenses, il n'y en a pas pour les délassés, les plaisirs, les vacances ou simplement pour l'embellissement du foyer. Donc, il n'y a rien pour la vie de l'esprit ; tout est dépensé pour la vie du corps. Est-ce normal ? Dès lors, on a de la peine à comprendre que des bien-pensants poussent des hauts cris lorsque les travailleurs demandent une revalorisation des salaires ou une augmentation des allocations familiales. Faut-il s'étonner si devant l'intransigeance patronale, la classe ouvrière prête une oreille souvent docile aux mots d'ordre marxistes ?

2 boîtes de biscuits
pain d'épice fourré
Vermouth — Porto
Liqueurs — Maïaga
Cognac
à choix !

UN CADEAU DE NOEL
offert par les

CAFÉS & CACAOS "Grand-Duc"

Voir liste au dos du bon contenu
dans chaque paquet
Aucune majoration de prix

Nous avons le devoir urgent de remédier à cet état de choses. Comme chrétiens, nous n'avons pas le droit de nous résigner à accepter les souffrances que subissent nos frères, lorsqu'elles sont le fruit de l'injustice ou du désordre social et que nous pouvons quelque chose pour les soulager. Nous devons, selon le mot de Léon Bloy, « communier dans l'impatience avec tous les inexactés de ce monde ». M. F.

DE JOUR EN JOUR

LA POLITIQUE DE LA MAIN TENDUE DU R. P. F.
Réforme du régime pour redresser le pays
Collaboration avec les autres partis — Système majoritaire

Le R. P. F. vient de tenir, pendant trois jours, ses assises annuelles. Pour clôturer les débats le général de Gaulle a prononcé, dans la capitale lorraine, un important discours au cours duquel il a passé en revue les différents problèmes qui occupent actuellement la politique de son pays.

Il a déclaré que son parti était prêt et devait prendre ses responsabilités dans les affaires publiques, ceci en collaboration avec les autres partis, pour le bien de la France.

« Nous ne repoussons pas les mains qui se tendent » a-t-il ajouté. Puis il s'est occupé des conditions nécessitées par le relèvement du pays, qu'il entend apporter en prenant une part active à l'exécutif. Il parle de réforme du régime et préconise un système électoral majoritaire. La France a besoin d'une politique de « sursaut national ».

« En conséquence, le R. P. F., devant les dangers qui selon lui menacent la France à l'intérieur et à l'extérieur, estime nécessaire un renouvellement des équipes ministérielles et la réalisation de l'union nationale sur un programme d'action positif et sans aucune exclusivité. »

Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur le discours lui-même pour étudier, plutôt, — ce qui est d'un intérêt primordial — les réactions de la presse parisienne à la suite des assises du R. P. F. et surtout du discours du grand chef militaire français.

Tous les commentaires politiques de la presse parisienne relèvent que les assises du R. P. F., les discours qui y ont été prononcés et surtout l'ultime intervention du général de Gaulle semblent marquer un tournant dans la position des gaullistes vis-à-vis des autres partis. L'idée d'un rapprochement avec les autres organisations pour étudier en commun « les moyens de tirer le pays d'affaire » est mise en évidence. Elle l'est surtout dans les journaux comme « Ce Matin - Le Pays », « L'Aurore » et « Le Parisien libéré » qui estiment que ces assises « ne peuvent manquer d'avoir un profond retentissement dans les milieux politiques et le pays ». « Voici qui enterre l'accusation d'opposition stérile », souligne notamment « Ce Matin - Le Pays ». Que le Parlement ne soit pas encore en état de définir en son sein une majorité de « sursaut national », c'est, hélas ! très possible, mais les assises R. P. F. et le général de Gaulle en particulier, ont jeté à présent les bases d'un tel regroupement. Cet appel à l'union apparaît comme une « initiative capitale » pour « Le Parisien libéré ». « Elle revient, conclut-il, à un moment où les échéances nationales et internationales devraient imposer l'union, interdire une politique à la pe-

tite semaine et condamner un gouvernement minoritaire qui ne possède plus l'autorité nécessaire ».

« Le discours de Nancy est une adhésion », constate « L'Aurore ». « Il doit être aussi interprété comme un appel. Personne n'a le droit de jouer les Ponce-Pilate et de rester spectateur ».

Mais cette nouvelle « orientation » de la politique du général de Gaulle, si nettement déterminée par les quotidiens lui apportant leur soutien, en laisse d'autres perplexes. C'est le cas du « Figaro » qui écrit que « les décisions de Nancy n'apportent en réalité rien de bien nouveau sur l'attitude du R. P. F. en matière de politique intérieure ». Le commentateur dégage toutefois une « tendance plus fléchissante » dans l'attitude du général de Gaulle et il ajoute « mais qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, le problème de la participation demeure ce qu'il était et ce qu'il n'a jamais cessé d'être. Il ne peut y avoir de gouvernement comprenant des membres du R. P. F. qu'à une seule condition c'est que le général de Gaulle en soit le chef.

En fait, conclut le « Figaro », rien ne résout le problème de politique intérieure qui se pose au R. P. F. depuis les élections de juin et qui est celui-ci : Comment prendre le pouvoir en respectant les règles du jeu parlementaire tant que le général de Gaulle et son groupe ne sont pas en mesure de réunir les 314 voix constitutionnelles ?

« Le Populaire » est d'accord pour souligner que « cette fois, à Nancy, on a cru bon de jeter un peu de lest ». Mais, se demande-t-il, le R. P. F. veut-il « plumer la volaille ? » Il ne croit pas à un « grand tournant » mais tout au plus à une « habileté tactique ». Le langage seul est moins hautain et moins cassant. Le fonds reste le même. Le but n'a pas changé. « Franc-Tireur » et « Combat » croient pourtant que certains milieux parlementaires ne resteront pas insensibles aux paroles du général de Gaulle.

La politique de la main tendue est considérée aujourd'hui comme une politique des plus heureuses, surtout sur le plan intérieur du fait qu'elle n'a pas grand succès dans les relations internationales. Mais pour la pratiquer avec succès il faut deux mains qui se tendent.

Si de Gaulle tend la main, qui ou quel parti voudra ou osera lui tendre la sienne ? Gageons qu'il faudra attendre encore bien longtemps avant que se réalise cette unité nationale dont la France a un terrible besoin depuis voilà bientôt quelques lustres ; à moins qu'aux calendes grecques...

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

COURAGEUSE ATTITUDE D'UN SENATEUR BELGE DENONÇANT LA PASSIVITÉ DU MONDE EN FACE DES PERSECUTIONS

Au début de la séance du Sénat belge du 22 novembre, Mgr Broekx a élevé, au nom du groupe social-chrétien, une protestation digne mais énergique contre les attentats perpétrés sans répit dans le monde contre la liberté de conscience de milliers de personnes. Très écouté par l'assemblée il a rappelé la protestation émise en février 1949 contre la condamnation du cardinal Mindszenty, par M. Spaak, alors ministre des Affaires étrangères. Depuis lors, a-t-il poursuivi, le traitement inhumain infligé à des hommes libres en raison même de leurs convictions, s'est multiplié ainsi que l'ont dit Sa Sainteté Pie XII dans son Message aux catholiques de Tchécoslovaquie et les évêques des États-Unis dans leur récent cri d'alarme.

Après avoir analysé les causes qui inspirent les persécutions — substitution du droit de l'Etat au droit naturel et à la loi positive divine —, Mgr Broekx a regretté la conspiration du silence autour du sort de milliers de martyrs enfermés dans les prisons et les camps de concentration. Il a rappelé les déclarations consécutives faites par l'ONU quant au respect des droits de l'homme, pour regretter que ces déclarations n'aient pas été suivies d'actes. « Je crois être l'interprète, sinon de la totalité, du moins de la très grosse majorité du peuple belge, a déclaré enfin l'orateur, en exigeant le respect des droits et des libertés fondamentales de l'homme et en condamnant les infractions aux principes essentiels de notre civilisation. »

La déclaration de Mgr Broekx a été applaudie sur les bancs chrétiens, socialistes et libéraux. Le chef du groupe socialiste s'est levé immédiatement pour déclarer qu'il s'associait à la protestation émise contre les attentats à la liberté de conscience.

Au Danemark

5000 cas de fièvre aphteuse

Le ministre de l'agriculture du Danemark annonce que l'on a enregistré dans le pays 5000 cas de fièvre aphteuse, mais que l'on peut admettre que l'épizootie va être définitivement enrayée. Jusqu'à la fin de l'année, tout le cheptel danois aura été vacciné. Jusqu'ici, aucune tête de bétail n'a été abattue à cause de l'épizootie.

En 1938, 100,000 têtes de bétail avaient été atteintes par la fièvre aphteuse.

Après l'accident de chemin de fer de Woodstock 18 MORTS, 60 BLESSÉS

On compte dix-huit morts et plus de 60 blessés, dans l'accident de chemin de fer de Birmingham, à Woodstock, dans l'Alabama. Quelque 50 ambulances, venues de tous les points de l'Etat, sont actuellement sur les lieux et il est fort possible que l'on découvre de nouvelles victimes. Les deux trains transportaient environ 400 voyageurs.

Le conflit anglo-égyptien

Nouveaux renforts britanniques dans la zone du canal de Suez

Le transfert dans la zone du canal de Suez du 29^e régiment d'infanterie britannique, a commencé lundi matin, à bord de la corvette « Empire Peacemaker ». En raison du manque de navires, la corvette devra faire plusieurs voyages entre Chypre et le canal pour achever le transport du régiment.

LES EFFECTIFS DE L'ARMÉE BELGE

930 dollars par soldat

Dans une allocution radiodiffusée, M. Pholien, premier ministre, a parlé de la nouvelle armée belge. Il a annoncé que les effectifs militaires, qui atteignent 69,000 hommes au début de 1950, s'élèveront à 163,000 à la fin de l'année prochaine. M. Pholien a conclu en invitant la nation à accroître sa productivité sinon le niveau de vie de la population en souffrira.

On sait que le 8,5 % du revenu national est consacré à l'application des décisions prises par le Conseil du pacte atlantique et que l'entretien du soldat belge s'élève à 930 dollars par année.

En Italie

L'UNITE SOCIALE-COMMUNISTE PRONEE PAR M. NENNI

Les socialistes ne briseront pas leur pacte d'unité d'action avec les communistes, c'est ce qu'a déclaré en substance M. Pietro Nenni, leader socialiste, dans un discours prononcé pour mettre au point notamment les interpellations faites lors d'une récente intervention à la Chambre dans laquelle il avait préconisé une détente sur le plan de la politique intérieure.

L'orateur a ajouté qu'il repoussait toute idée de collaboration au gouvernement, mais qu'une détente pouvait être réalisée dans le pays, à moins que l'on persiste dans la politique du réarmement.

Iran

L'UNANIMITE ET LA CONFIANCE DU SENAT A M. MOSSADEGH

Le Sénat iranien a voté la confiance au premier ministre Mossadegh à l'unanimité des 36 membres présents. Le Sénat, unanime également, a repoussé la décision prise par la Chambre, en l'absence du premier ministre, d'ajourner les élections au 18 décembre. Le Sénat a adopté une nouvelle loi qui limite le droit de vote aux personnes qui savent écrire. Tandis que le Sénat approuve l'intention première de M. Mossadegh de commencer immédiatement les élections, le président du Conseil a retiré son offre d'ajourner les élections jusqu'au 4 décembre. M. Mossadegh s'est déclaré disposé à commencer immédiatement les opérations électorales. Au début, les élections étaient prévues pour le 21 novembre.

La situation dans l'embouchure du Pô Lente amélioration

L'eau qui recouvre 1500 kilomètres carrés de terres fertiles de la région de l'embouchure du Pô, commençait lentement à se retirer lundi, car l'écoulement commence à se faire vers l'Adriatique. D'après les dernières informations, le niveau de l'eau baisse d'un demi centimètre à l'heure. Les techniciens projettent de faire sauter de nouvelles digues pour faciliter l'écoulement des eaux dans la mer. Au sud de Rovigo, une nouvelle digue a cédé sous la pression des eaux, mais le danger qui menace la ville ne s'en trouvera pas accru. Le centre de la ville reste indemne. Les équipes de sauvetage ont engagé toute la population restée dans les régions atteintes par les catastrophes à partir aussitôt que possible, alors que des bateaux peuvent encore les atteindre. Beaucoup refusent d'être évacués, craignant les pillages.

A Panmunjom

Entente sur les 4 derniers points

Les délégués alliés et sino-coréens se sont entendus, lundi, à Panmunjom, sur quatre des points qui étaient encore à contestation au sujet de la ligne d'armistice.

Les hostilités en Corée

Escarmouches et guerre de positions

Le communiqué de la 8^e armée, publié lundi matin, signale que des attaques communistes étaient encore en cours lundi matin, à 6 h. (locales) sur le front central.

Au cours de ces attaques, lancées par les effectifs de l'importance d'une compagnie, les sino-coréens ont réussi à repousser les troupes alliées à l'est de la rivière Pukhan et à les déloger d'une position avancée située au sud-ouest de Kumsong. Sur le reste du front central, les forces des Nations Unies ont repoussé plusieurs attaques de sondage effectuées par de petites unités au cours d'opérations de patrouille.

Sur le front oriental, trois attaques de sondage communistes ont été brisées au nord-ouest du « Bol a Punch ».

Sur le front occidental, les troupes alliées qui avaient pris pied sur une des deux collines après deux durs combats livrés depuis le 23, ont repoussé une attaque menée par 300 communistes. La colline avait été reconquise dans la nuit du 25. D'autre part, le communiqué ajoute que l'ennemi a lancé une attaque de reconnaissance sur Panmunjom et que cette attaque a été brisée.

Les bombardements aériens

L'aviation d'Extrême-Orient n'a déployé dimanche que le quart de son action quotidienne moyenne. Elle a exécuté 260 sorties, par des tempêtes de neige.

Des bombardiers légers et moyens, qui peuvent être utilisés par tous les temps, y ont pris part. Les pilotes annoncent qu'ils ont détruit plus de 100 camions sur les routes nord-coréennes et qu'ils ont attaqué des positions communistes.

Une femme officier tombe en Corée

La femme en noir qui commandait un détachement communiste en Corée est tombée au cours d'une attaque sauvage contre les Alliés. Elle a été tuée par le feu d'une mitrailleuse canadienne, alors qu'elle brandissait son pistolet pour pousser ses hommes à l'assaut. La femme était bien connue des fantassins alliés. Elle a commandé une série d'attaques et ne voyait plus le danger.

Pour les sinistrés italiens

Un camion de la Croix-Rouge est arrivé aujourd'hui à Rovigo, chargé de vêtements et de vivres. Reçus par le préfet de la ville, les représentants de la C. R. S. qui l'accompagnaient, ont souligné que l'offre n'avait qu'une valeur symbolique, une aide plus considérable étant actuellement organisée en Suisse. Ils ont ajouté que les familles suisses sont prêtes à recevoir trois mille enfants et de nombreux tuberculeux des régions inondées.

Remerciant les représentants de la CRS au nom des populations sinistrées, le préfet de Rovigo a insisté sur les « liens étroits de fraternité et d'amitié qui ont toujours uni la Suisse et l'Italie. »

Pour les sinistrés italiens

M. Ralph S. Damon, président de la TWA annonce que la TWA a offert, à titre gracieux, à la Croix-Rouge américaine, le transport par air sur un de ses avions quadrimoteurs, de matériaux de secours destinés aux victimes des inondations de l'Italie du Nord.

Cet avion C-54 aura une capacité de chargement de 11500 lb. de médicaments, vêtements ou autres fournitures et sera dirigé directement des États-Unis sur Rome ou Milan, villes italiennes desservies par la TWA.

NOUVELLES SUISSES

UNE EXPEDITION SUISSE POUR L'ECLIPSE DU SOLEIL

Le professeur Waldmeier, directeur de l'observatoire de Zurich, a donné à la presse des renseignements sur l'expédition de la Société helvétique des sciences naturelles qui est prévue pour aller observer l'éclipse de soleil dans la deuxième moitié de février 1952. L'expédition se rendra au Soudan, à Khartoum, d'où l'on pourra observer l'éclipse totale le 25 février 1952. Cette expédition dans la vallée du Nil est l'occasion la plus favorable pour faire de nouvelles observations. Elle est soutenue matériellement et moralement par la Société helvétique des sciences naturelles.

APRES L'ACCIDENT D'AVIATION SURVENU PRES DE KLOTEN 6 morts, 1 blessé

La Direction des Travaux publics publie les précisions suivantes au sujet de l'accident d'aviation survenu près de Kloten :

« En égard aux circonstances, l'état du télégraphiste de bord Michel Quercia peut être considéré comme satisfaisant, et sa vie ne semble plus être en danger. Quant aux six autres membres de l'équipage, ils ont été vraisemblablement tués sur le coup. Leurs noms seront communiqués plus tard. En s'écrasant dans une forêt, l'appareil a été détruit par les arbres, puis il a pris feu, de sorte que son chargement comprenant une tonne de textile a été la proie des flammes. Le service du feu de l'aérodrome

CAFÉS GRAND-DUC

Voilà du Café !!!

est intervenu 20 minutes après l'accident et il a réussi à éteindre le feu dans l'avion et la broussaille avoisinante. Compte tenu de l'endroit où s'est produit l'accident, les pompiers ont accompli du bon travail. Il en est de même du service de santé.

Les causes de l'accident n'ont pas encore pu être établies définitivement. Les investigations se poursuivent. Au moment de la chute de l'appareil, la visibilité à Kloten était bonne. La tour de contrôle de l'aérodrome avait enregistré en effet une visibilité horizontale de 7 km. La couche de nuages la plus basse était située à 250 mètres ce qui ne représentait pas d'obstacle. »

AVEC LE CONSEIL FEDERAL

Examen des votations

Avant la réunion de la commission du Conseil national pour l'examen des votations, le Conseil fédéral s'est occupé lundi matin de certains cas contestés sur l'incompatibilité de la fonction fédérale avec le mandat de conseiller national.

Un contrat collectif de travail

Le Conseil fédéral a donné force obligatoire générale au contrat collectif de travail conclu le 30 août 1951 pour le métier de tailleur pour hommes en vêtements civils sur mesure. Son arrêté vaut pour l'ensemble du territoire suisse : il aura effet jusqu'au 31 décembre 1954.

† COLONEL APOTHELOZ

On annonce le décès survenu à Berne, à l'âge de soixante-dix ans, du colonel Frédéric Apothéloz, ancien chef de section à l'Intendance du matériel de guerre. Le défunt avait été officier instructeur d'infanterie.

NEUCHATEL

Endormi au volant

Une automobile partiellement démolie, à côté de laquelle se trouvait le cadavre du conducteur, a été trouvée dimanche, aux premières heures, dans les environs du Locle. L'enquête a révélé que le conducteur, M. Charles Mosimann, âgé de 22 ans, habitant Le Locle, était rentré dans la nuit de La Chaux-de-Fonds. On suppose qu'il s'est endormi au volant et que sa voiture a dévalé au bas d'un talus. Il semble être mort sur le coup.

Dans la Région

Aigle

UN JEUNE HOMME SOUS LE TRAIN

Dimanche, à 6 heures, au moment où le train quitte Aigle pour Saint-Maurice, un jeune homme, Maurice Dubuis, âgé de 20 ans, typographe à Martigny, voulut sauter sur le wagon. Il tomba et le train passa sur son bras gauche dans le sens de la longueur. Le membre a été complètement labouré, de sorte qu'il a fallu l'amputer à l'Hôpital d'Aigle. L'état du blessé est grave.

NOUVELLES LOCALES

Sierre

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DES SERGENTS-MAJORS

La section Br. mont. 10 de l'Association suisse des sergents-majors a tenu son assemblée annuelle à Sierre, le dimanche 13 novembre dernier.

A la suite d'une modification importante de ses statuts, la section est devenue Section valaisanne et Br. mont. 10.

Au cours de l'après-midi, elle a entendu avec profit un intéressant exposé du major Marclay, intendant de l'Arsenal de Sion, sur ce sujet : « Relations des sgtm. avec les arsenaux ». Le secrétaire central Pointet a présenté le travail du comité central de l'Association suisse des sgtm.

Le comité, sous la présidence du sgtm. R. Mudry, de Monthey s'est vu renouveler son mandat pour une année.

Journée réussie qui enchantait les quelque 40 participants, pour le plus grand bien de la plus ancienne section de l'Association suisse des sergents-majors.

LE QUATUOR DE GENEVE JOUE A SAINT-MAURICE

Les Jeunesses musicales nous conviaient, jeudi dernier, à l'écoute du deuxième concert de leur saison. Le Quatuor de Genève, qu'un public dense était venu applaudir, interprétait, en première partie, le Quatuor en ré mineur de Mozart. Il nous en donna une exécution discrète et sincère, que nous retrouvions, avec moins d'indépendance et de variété, toutefois, dans l'andante de Beethoven, deuxième illustration du sujet d'étude du concert : « Thème et Variations ». Un bref commentaire introduisait les œuvres, puis les artistes nous en donnaient les thèmes principaux. Fort bien. Mais que nous a-t-on servi, en fait de thème, pour le quatuor de Béla Bartók, dernier inscrit au programme ? Qu'il ait, dans cette œuvre, des idées musicales liées entre elles, reprises, remaniées, cela est évident. Qu'on les appelle thème

Ecole Lémania

Etudes classiques, scientifiques et commerciales

Maturité fédérale

Diplômes de commerce

Ecoles Polytechniques

Sténo-dactylographe

Baccalauréat français

Secrétaire-comptable

Technicums

Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 12 ans
Cours spéciaux de langues

LAUSANNE

Chemin de Mornex

Tél. (021) 23 05 12

CINÉMA ROXY - St-Maurice

mercredi 28 novembre au dimanche 3 décembre, 20 h. 30.

dimanche deux séances : 14 h. 30 et 20 h. 30.

Qui ne connaît pas Maurice Chevalier et surtout dans « Ma Pomme » ! Un film très spirituel qui vous enthousiasmera.

Parlé français

Maurice CHEVALIER

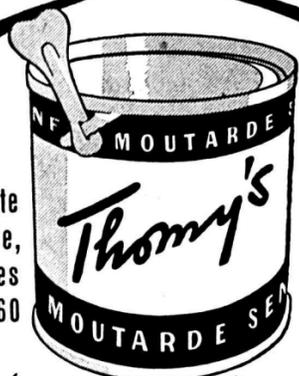
avec Sophie Desmaret dans

MA POMME



Pour la famille

nombreuse!...



Nouvelle boîte économique, 500 grammes
Prix: Fr. 1.60

facile à ouvrir, une pression des pouces la referme bien!

la délicieuse moutarde en boîte!

Des avantages auxquels

vous ne pensez pas toujours

- ★ Un choix imposant, toujours renouvelé vous permet de trouver les dernières nouveautés.
- ★ Des articles sortant de fabrique.
- ★ Des retouches immédiates sans frais.
- ★ Des modèles pour lesquels nous avons l'exclusivité.
- ★ La livraison de nos manteaux est strictement surveillée de façon à ce qu'un seul de certains modèles soit livré au même endroit.

Magasin spécialisé en confection dames et enfants



hôtel-restaurant

situé en plein centre des affaires, sur artère principale. Affaire de tout 1er ordre et d'excellente réputation. Très gros chiffre d'affaire. Siège de nombreuses sociétés importantes. Situation unique pour financier sérieux et capable. Nécessaire pour traiter: Fr. 60,000.—. Faire offres en indiquant références sous chiffre P. 30. 324 F à Publicitas, Fribourg.

Pour compléter votre toilette...

Profitez de la quinzaine des prix exceptionnels - Petite coiffes dès 7.— Bérêts à 8.—, 12.—, 15.—.

Chapeaux dernières nouveautés à partir de 15.— Riche assortiment de laines

A Magasin de Modes à la Rue du Bourg - Monthey

poiriers

Louise-Bonne sur franc de 5 ans de plantation. S'adresser au Nouvelliste sous Q 8404.

VACHE

portante pour le 15 décembre, âge 7 ans, absence de tuberculose. Jean-Claude Carruzzo, Chamson.

chaudière centrale

Sulzer, 1 calorifère inextinguible, 1 lavabo, 1 divan à 2 places. G. Cugny, Av. de la Sallaz 18, Lausanne.

On cherche pour le 1er janvier 1951 ou à convenir

jeune homme

pour la campagne dans moyen exploitation. Bons soins et vie de famille. Offres à Henri Burkhard, Essert s. Champvent (Vaud).

Acquisiteurs

en assurances, toutes branches, seraient engagés immédiatement par agence générale du Valais, pour les régions de Sion, Marligny et Monthey. Agences locales pas exclus. Ecrire sous chiffre 680 Publicitas, Sion.

1 gardien d'usine

à l'usine de Vernayaz (Valais)

Conditions d'admission: Avoir fait un apprentissage de monteur-électricien et obtenu le certificat de fin d'apprentissage. Avoir de bonnes connaissances en installation de tableaux et pose de câbles et avoir pratiqué quelques années dans l'industrie. Possibilité d'être promu machiniste. Langue maternelle, le français; bonnes notions d'allemand. Délai d'inscription: le 10 décembre 1951. S'adresser par écrit à la division des usines de la Direction générale des CFF à Berne.

viande pour charcuterie et canard et coin pour salaisons

S'adresser Boucherie O. Neuenchwander S. A., Av. du Mail 17, Genève. Tél. (022) 4.19.94.

FROMAGE légèrement avarié

1/2 gras, pièce de 4 kg., Fr. 2.80 le kg. colis de 15 kg., Fr. 2.60 le kg. Emmenthal gras, 5 kg., à 4.80, 15 kg. à 4.60 Käswolf, Chur 3. Tél. 2.15.45.

Viande

pour boucherie, Fr. 3.50 le kg., sans os; saucisse aux choux, Fr. 3.— le kg.; rôti de cheval Fr. 4.50 le kg., sans os; bouilli depuis Fr 3.— le kg.

A la Boucherie Chevaline Max & Gasser, Passage Jean-Muret, Lausanne.

Machines à laver



Tous les modèles et systèmes dep. 500 fr. Demandez une démonstration sans engagement.

M. WITSCHARD Appareils ménagers MARTIGNY-VILLE Téléphone (026) 6.16.71

On cherche à acheter du

VIN

de la récolte 1951 contre soit 1 pressoir fixe hydr. Bucher-Guyer, capac. env. 80-100 brantées ou 2 chars à pont et un char avec siège. S'adresser sous chiffre L 14124 Y à Publicitas, Lausanne.

1 charretier 1 aide-vacher

soit demandés dans grosse exploitation bien installée du canton de Vaud. Bons gages et bons traitements assurés. Adr. René Schopfer, ferme du Château, La Sarraz, Entrée à convenir.

VACHETTE

On achèterait une âgée de 3 mois. S'adr. au Nouvelliste sous P 8403.

GRAVIER

d'une propriété sise sur la commune de Charral, au bord de la route cantonale, près de la limite de Saxon. S'adresser par écrit sous chiffre P 13901 S Publicitas, Sion.

jeunes filles

cherchent place, 1 fille de salle, 1 sommière pour saison d'hiver. S'adresser sous P 13903 S Publicitas, Sion.

ORCHESTRE

de 3 ou 4 musiciens, libre le samedi et dimanche. Téléphoner au No 4.23.52, à Monthey.

cuisinière électrique

2 plaques, état de neuf. Volage 220-380. S'adresser au Nouvelliste sous R. 8405.

café-restaurant

A vendre, pour cause de décès, aux environs de Montana, situation idéale, un avec appartement: terrasse et terrains attenants. Prix intéressant. — Faire offres sous chiffre P. 13425 S. Publicitas, Sion, ou téléphoner au (027) 5.23.09.

Infirmier

psychiatrique célibataire ou marié (éventuellement avec enfants) cherché pour malade, soixantaine, séjour prolongé Alpes vaudoises. Offres manuscrites, références, photo sous chiffre P. E. 41231 L à Publicitas, Lausanne.

OCCASION

A vendre: machine à café marque « Bravillor », 1 jeu de football « Sport-Luxe ». Le tout à l'état de neuf, cédé à bas prix. S'adresser au Café du Grand-Pont, Sion. Téléph. 2.20.09.



... et maintenant une **Boston**

Famille catholique habitant ferme à proximité de la ville demande

Jeune FILLE ou personne d'un certain âge, pour aider au ménage, évent. à la campagne. Bons gages. Vie de famille. S'adresser à Paul Theurillat, Etang, Porrentruy. Tél. (066) 6.11.66.

immeuble locatif

A vendre, à Sierre, avec magasin, Faire offres par écrit sous chiffre 681 Publicitas, Sion.

A VENDRE

1 dizaine de brebis portantes ou avec agneau. S'adr. à René Devanthey, Les Illettes, Monthey.

Vieille laine

contre **laine neuve** Nous prenons en paiement vos vieux lainages. Demandez notre collection d'échantillons, vous la recevrez gratuitement. E. Gerber & Cie, Interlaken.

LISEZ ET FAITES LIRE LE « NOUVELLISTE »

Le coin du paysan

1. Destruction des arbres secs ou des parties d'arbres dépérissantes

Certains insectes ravageurs de nos arbres fruitiers, tels que Bostryches et Scolytes en particulier, prennent une telle ampleur dans le canton qu'il est indispensable à nouveau de rendre les arboriculteurs attentifs aux conséquences désastreuses que ces parasites pourraient entraîner en arboriculture.

Il est donc de toute première nécessité de procéder dans le courant de cet hiver à l'arrachage systématique et à l'incinération immédiate des arbres secs ou en voie de dépérissement. On procédera de même pour les parties d'arbres malades.

Nous rappelons qu'à cet effet un arrêté a été promulgué par le Conseil d'Etat le 20 décembre 1950 et que celui-ci est toujours en vigueur.

2. Traitements d'hiver

La formidable invasion d'Hyponomeutes, (chenilles défeuillantes) qui causa de sérieux ravages sur les pommiers dans de nombreux vergers et jardins fruitiers de notre canton, rend nécessaires cette année les traitements d'hiver. En effet, ce parasite passe l'hiver au stade larvaire sur les écorces des arbres. Les petites larves restent enfermées, pendant la mauvaise saison, dans l'enveloppe de l'œuf.

Les arboriculteurs voueront donc un soin tout particulier à l'exécution des traitements d'hiver. Troncs et branches doivent être minutieusement lavés avec les produits dont nous vous donnons la liste ci-dessous.

Ces applications insecticides peuvent se faire dès le mois de décembre, la saison ne jouant aucun rôle quant à leur efficacité.

PRODUITS A UTILISER :

1. Dans les régions atteintes par l'Hyponomeute, l'araignée rouge et les cochenilles: huiles jaunes à 4 %.
2. Dans les régions qui n'ont pas subi les attaques d'araignée rouge ou de cochenille, on emploiera de préférence les produits jaunes bruts (colorants nitrés) ou les produits jaunes mélangés aux carbolinéums (dinitro-carbolinéum) selon les doses prescrites par les fabricants. Nous disons de préférence car ces ingrédients chimiques sont meilleur marché que les huiles jaunes. Arboriculteurs, faites vos traitements d'hiver 1951 1952.

et variations, pourquoi pas ? Mais qu'on nous en donne des exemples qui fassent penser à de la musique. Même à de la musique d'une essence plus rare, étrangère à celle qui nous est familière, légitime tout de même et belle, moins en vertu d'une architecture agréable de sons que par la puissance d'une pensée et d'une expression brûlantes. Il était naturel qu'un accueil assez partagé fût réservé à une pièce de ce genre, même interprétée comme elle le fut. Soyons heureux que, sans se préoccuper de l'engouement ou de la répulsion qu'elles provoquent, la section J. M. de notre ville nous présente de telles œuvres.

Frappierre.

A LA JEUNESSE

Le Chanoine Gabriel Pont, Prieur de Champittet, donnera une conférence à l'Université de Fribourg mercredi 28 novembre, à 20 h. 15.

Sujet : « Filles et garçons ! »

EXPOSITION DE PEINTURE

L'exposition de peinture de Blanche Frachebourg Hôtel de Ville, Martigny, est prolongée jusqu'au 3 décembre. Ouverte tous les jours de 15 à 19 heures et de 20 à 21 heures.

Monthey

Around de la nomination de l'officier de l'Etat Civil

Depuis quelque temps, les esprits sont un peu partagés au sujet de la nomination de l'officier de l'Etat civil.

La commune de Monthey présente M. Jean Contat, substitut radical, ce qui, à première vue, paraît juste et équitable.

Le parti conservateur présente aussi M. Pierre Martin, receveur, sous prétexte que les 19 places régies par le Statut du personnel de la commune de Monthey, toutes sont attribuées au parti radical et qu'il y a encore deux candidats proposés à une nomination qui sont encore radicaux.

Cette place d'officier d'Etat civil ne pourrait donc encore être équitablement attribuée au parti radical sans léser profondément les sentiments conservateurs.

Devant cette situation, il nous semble que les hésitations du Département de procéder à cette nomination sont assez compréhensibles.

Depuis un demi-siècle, la minorité conservatrice a été traitée durement à Monthey. Cependant, nous reconnaissons que depuis 3 ou 4 ans cette situation s'est légèrement atténuée. Une meilleure entente serait pourtant si désirable pour le bien de la cité.

CONFERENCE DU Rd PÈRE HENUSSE

Désireux de poursuivre la tradition des grandes conférences qu'il organisa jusqu'ici et qui permit à la population de Monthey et des environs d'entendre d'éminents conférenciers tels que le regretté Mgr Besson, le philosophe Gustave Thibon, le romancier Henri Bordeaux, de l'Académie française, le Rd Père Sanson, ancien prédicateur de Notre Dame et tant d'autres orateurs aux noms illustres, le Cercle catholique des hommes a fait appel au Rd Père Henusse, bien connu dans notre pays où il eut plusieurs fois déjà l'occasion de se faire applaudir. L'éminent conférencier belge parlera mardi soir au Cinéma Mignon, de « la vitesse, valeur de vie », sujet d'actualité s'il en est et qui lui permettra de développer avec toute la compétence et l'autorité qu'on lui connaît, un thème qui lui est particulièrement cher. Aussi, nous souhaitons que soient nombreux ceux qui voudront l'entendre et qui se retrouveront mardi soir au Mignon.

APPEL AUX ITALIENS RESIDANT A MONTHEY ET ENVIRONS

Une nouvelle catastrophe a durement touché notre Patrie qui vit dans une atmosphère d'angoisse et de deuil. Des centaines de morts, des familles entières disparues, sans compter les dégâts matériels incalculables, tel est le bilan de ces sombres journées. Tout le peuple italien, sans distinction de classe et d'opinion, s'est ému dans sa solidarité pour porter aide à ses frères sinistrés. S. E. le ministre d'Italie à Berne lance un appel pressant à tous les Italiens résidant en Suisse. Ceux-ci ne peuvent rester indifférents

(La suite en 4e colonne)

Nouveliste Sportif

FOOTBALL

LES MATCHES INTERNATIONAUX Suisse-Italie 1 à 1

(mi-temps, 1-0)

Le stade de Lugano, magnifiquement rénové, était encore bien trop petit pour contenir toute la foule qui aurait désiré assister à la 29e rencontre Suisse-Italie. C'est la première fois que le Tessin a l'honneur d'organiser un match international et il s'en est tiré tout à son honneur, car ce fut un grand succès sportif.

L'ambiance, vous la devinez ! Près de 15,000 Italiens avaient fait le déplacement et manifestaient à leur manière leur satisfaction ou leur mécontentement ! 17,000 Suisses leur donnaient modérément la réplique ! A l'écoute du reportage de Monte-Ceneri, nous avons pu vivre des minutes d'intense émotion et nous avons pu juger le comportement de la foule vibrante et passionnée.

Match disputé sous le signe de la vitesse, par une formation bien décidée à effacer la mauvaise impression de Florence (Italie-Suède 1-1) et l'équipe suisse, résolue, elle aussi, à retrouver le chemin de la victoire. Rien à dire de la défense ; Corrodi, Neury et Bocquet sont nos meilleurs hommes et le gardien luganais est presque et toujours intraitable sur les balles hautes. La ligne des demis ; Kernens, Eggimann et Keukomm inspire confiance. Elle répond à l'attente générale. Mais la ligne d'attaque ?

Ah ! comme cette ligne d'avants aura donné du souci à nos dirigeants responsables de la formation de l'équipe ! Il semble qu'on ait quelque peu « nagé » ces derniers jours, car après de longs palabres, on s'est arrêté finalement à la dynamique ligne que voici : Ballaman, Antenen, Hugi II, inter ; Antenen réapparaît, on le dit pourtant hors de forme ! Hugi II que nous avions prévu avec Suisse B, prend le poste délicat d'avant-centre où il se heurtera à Tognon ! Tâche difficile pour le jeune Balois (21 ans) !

Telles sont les réflexions que nous faisons quelques instants avant le match. Après une partie mouvementée, où nous avons eu l'avantage à la marque jusqu'à 8 minutes de la fin, nous pouvons dire que notre opinion n'a pas varié : confiance à la défense et aux demis ; quant à la ligne d'attaque, malgré son manque de cohésion, son comportement fut une heureuse surprise. Mais avant de tirer quelques commentaires, voyons un peu comment les événements se sont déroulés.

Le match débuta à un allure folle. Les deux gardiens furent alertés à tour de rôle en quelques secondes. Nullement intimidés, les Suisses furent les premiers à se mettre en évidence. Au centre du terrain, les Italiens combinèrent admirablement, mais se heurtèrent ensuite à Bocquet et surtout à Neury. A la 7e minute, belle action des nôtres, mais Hugi II un brin étonné, envoie à côté ! Quelques minutes plus tard, Corrodi se distingue en bloquant un tir dangereux de Boniperti, le plus incisif des avants italiens. A la 15e minute, Eggimann s'empare du ballon, le donne à Fatton qui donne à Riva IV qui se rabat légèrement au centre et envoie un magnifique shoot qui prend Moro à contre-pied. La Suisse a ouvert le score : 1 à 0. La réaction des « Azzuri » est inévitable. Antenen se replie en défense, Fatton également. Toute notre équipe attend l'attaque adverse. Elle sera formidable, mais le roc helvétique ne cédera pas et la mi-temps survient sur le score inespéré de 1 but à 0.

En seconde mi-temps, belle prestation des nôtres durant 10 minutes. Une combinaison Fatton-Riva échoue de peu et un instant plus tard Ballaman manque la réception d'un centre en bonne position ! Ah ! si l'une de ses occasions avaient eu une issue favorable. L'orage passé, le onze italien reprend le dessus. Les nôtres veulent conserver leur maigre avantage et se replient en défense, laissant à Ballaman, Hugi et Riva le soin de contre-attaquer dangereusement pour les défenseurs adverses. Cette tactique défensive permet la domination italienne. Mais le mur helvétique repousse tous les assauts jusqu'à 8 minutes de la fin. Une série de passes entre Annovazzi, Burini et Lorenzi donne le ballon à ce dernier et Corrodi est fusillé à bout portant. L'Italie a égalisé !

Les dernières minutes sont palpitantes. Mais le score ne sera pas modifié et le partage des points satisfait finalement les deux teams.

Corrodi et Neury furent les deux héros de la défense suisse. Le gardien luganais ne commit aucune faute et les interventions de l'arrière du Servette furent d'une rare efficacité. Dommage qu'il ne construisit pas mieux ! Bocquet le seconda admirablement. Bon travail des demis et Eggimann accomplit un travail de titan. Le tandem gauche de l'attaque fut nettement meilleur que celui de droite. Ballaman n'avait pas Bickel pour le lancer et Antenen fut réduit à un rôle défensif. Au centre, Hugi II fit d'excellentes choses, mais trop souvent seul ne put rien contre Tognon. Dans l'ensemble, cette ligne manqua de cohésion ; les attaques se firent par compartiment, rarement par un mouvement collectif de toute la ligne. Et c'est pourquoi les défenseurs italiens purent intervenir souvent avec bonheur.

Italie B - Suisse B 2 à 0

Notre équipe B a opposé une bonne résistance aux cadets italiens à Cagliari devant 30,000 personnes. Dans l'ensemble les Transalpins furent largement supérieurs, mais le verrou ne céda que deux fois, en première mi-temps déjà. Le gardien Passet fut magnifique, bien secondé par Fluhmann et Maillard I, ce dernier toutefois un peu lent. La ligne des demis souffrit du départ de Lusenti, blessé, insuffisamment remplacé par Hugi I, remarquable par son énergie, mais moins bon organisateur et tacticien que les Tessinois. Bader jona demi-aille avec Schmidhauser. La ligne d'avants n'inquiéta que rarement la défense italienne. Morand, Hagen II se mirent pourtant en évidence, mais Meier et Thalmann furent courageux sans plus. Il y a tout de même d'autres joueurs de talent en Suisse ! L'équipe B a été mal formée, il faut le reconnaître. Zurich est actuellement un solide leader en championnat et pourtant pas un seul joueur de cette équipe n'a opéré avec les teams suisses. L'équipe B doit être un banc d'essai pour les jeunes ou alors elle ne sert à rien. Ce n'est pas, en tout cas, celui des ex-internationaux A ! !

BELGIQUE-HOLLANDE, 7 à 6

Match passionnant, aux péripéties mouvementées, qui s'est terminé finalement par la victoire des Belges, 7 à 6 ! Les deux teams pratiquèrent l'offensive

à outrance, ce qui explique le score. Rappelons à ce propos qu'un certain Suisse-Hollande, à Bâle, se termina par 7 buts à 5 !

LA COUPE SUISSE

Thoune-Berne 6 à 2. Brillante qualification du représentant de ligne nationale B aux dépens d'un F. C. Berne trop sûr de lui.

Le Championnat suisse

Première Ligue

Sierre-Vevey 2-0 ; International-Montreux 6-2 ; La Tour-Stade Lausanne 4-1 ; US Lüsannoise-Forward 3-1.

Bonne journée pour les Sierrois qui se rapprochent du leader qui est maintenant l'U. S. Lüsannoise, net vainqueur du Forward. Les Lüsannois précédèrent Martigny d'un point, avec un match de plus il est vrai. Sierre est troisième avec 4 pts de retard et 2 matches en moins. La situation de nos deux clubs valaisans est donc très bonne et ils peuvent attendre la suite du championnat avec confiance. International réapparaît, confirmant le redressement que nous avions annoncé. La Tour confirme son match de Martigny en battant nettement Stade-Lausanne, maintenant bien seul au bas du classement.

Deuxième Ligue

St-Léonard-St-Maurice 3-0. Par cette victoire très nette, St-Léonard se hisse à la 4e place du classement, derrière Chippis, les deux premières places étant toujours détenues par Aigle (10 m. 16 pts) et Sion (8 m. 14 pts).

Troisième Ligue

Brigue-Ardon 2-1 ; Bouveret-Monthey II 1-0 (les autres rencontres ont été renvoyées).

Ardon a offert à Brigue une résistance inattendue. Serait-ce le signe d'un redressement ? Souhaitons-le pour le grand club du centre qui nous avait habitué à mieux. Brigue reprend la tête avec 9 matches et 16 points, devant Grône avec 8 matches et 15 points. Le chassé-croisé continue !

Relevons la belle victoire de Bouveret, la première de la saison. Voilà qui va redonner confiance et moral aux gars du bout du lac qui méritaient bien cette récompense.

Quatrième Ligue

Steg-Viège II 4-2 ; St-Léonard II - Vétroz 0-0 ; Grône II - Ardon II 2-1 ; Riddes-Conthey 2-1 ; Muraz II - Leytron 6-3 ; St-Gingolph - Saxon II 0-0 ; Dorénaz-St-Maurice II 1-3.

Viège a succombé face à Steg tandis que Vétroz a pu sauver un point à St-Léonard. Dans le bas, belle victoire de St-Maurice II, bon leader avec 9 matches et 13 points. Evionnaz est le mieux placé n'ayant joué que 5 matches (10 pts).

LA COUPE VALAISANNE

Châteauneuf-Chippis 2-0 ; Viège-Chalais 4-2 ; Sion II - Riddes 5-1 ; Leytron-Saxon 1-3 ; Evionnaz-Sierre II 1-2.

La grande surprise de la journée est l'élimination de Chippis. Mais Châteauneuf est terrible chez lui et ce coup d'éclat n'est pas le premier ! Résultats normaux ailleurs, même celui d'Evionnaz qui a offert aux réserves sierroises la résistance escomptée. La performance du club de 4e ligue est magnifique et doit lui donner confiance et moral pour le championnat.

Juniors

Juniors A : Brigue I-Salquenen I 0-4, Viège I-Sierre I 2-2, Sierre II-Lens I 1-5, Grône I-St-Léonard I 4-1, Ardon I-Chamason I 0-3, Sion I-Chalais I 6-2, Riddes I-Martigny II 2-2, Châteauneuf I-Vétroz I 1-4, Martigny I-Fully I 3-0 (forfait), Monthey II-Leytron I 1-7, Evionnaz I-Monthey I 0-3, Muraz I-St-Maurice I renv.

CYCLISME

Belle victoire de Kubler-Von Büren à Paris

La grande américaine de 100 km. a été gagnée nettement par Kubler-Von Büren qui ont enthousiasmé le public par leur dynamisme et leur volonté. La lutte fut farouche, particulièrement avec les Allemands Hoermann frères et les Français Mignat-Gupiller. Godeau-Goussot, classés meilleurs américains de France, durent se contenter de la 4e place.

NOUVELLES DIVERSES

En cross cyclo-pédestre, le champion du monde Rondeaux est déjà en grande forme. Il vient de remporter en France sa troisième victoire de la saison. Celle de Suisse n'a pas encore débuté, mais ce sera fait prochainement. N'oublions pas qu'en février, à Genève, nous aurons les championnats du monde.

En basket-ball, l'équipe suisse, renversant les pronostics, a battu l'équipe de Yougoslavie après une lutte acharnée 34-29. C'est grâce au travail du noir américain Strong, entraîneur de notre team, que ce premier succès a été obtenu, résultat qui laisse entrevoir l'avenir sous de meilleurs auspices pour le basket suisse.

A Milan, devant 22'000 personnes, une équipe de football conduite par Coppi a battu celle de Bartali par deux buts à un. La recette du match a été versée intégralement en faveur des sinistrés du Pô. Beau geste des routiers italiens.

En hockey sur glace, les parties internationales ont donné les résultats suivants : Suède-Suisse 5-0 ; Suisse-Suède 4-5. Première rencontre nettement à l'avantage de nos adversaires, mais second match très disputé. Meilleure cohésion des nôtres qui auraient pu vaincre sans les erreurs de la défense qui se lance trop à l'attaque, oubliant de couvrir son gardien.

A Vienne : Suisse B - Autriche 4 à 1 et 4 à 2. Deux succès sans grande signification car les Autrichiens se sont montrés très faibles.

E. U.

au malheur de leurs compatriotes, et à cet effet des listes de souscription seront mises en circulation sur l'initiative de la Société « Reduci di guerra » de Monthey et environs. De plus, il a été organisé un centre de ramassage et les colis pourront être déposés à Monthey chez M. Italiano Angelo, Avenue de la gare, ou envoyés au Circolo Italiano, Rue de Valentin 12, à Lausanne.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER MARTIGNY-ORSIÈRES

Avis

Les habitants des communes des districts de Martigny et d'Entremont sont informés que toutes les cartes de légitimation actuelles donnant droit à des billets à prix réduit sur la ligne Martigny-Orsières seront annulées au 31 décembre 1951 et perdront toute validité dès cette date. De nouvelles cartes seront remises aux ayant droit par les gares M.-O. moyennant production d'une attestation délivrée par la commune de domicile.

Les nouvelles cartes pourront être retirées dès le 1er décembre 1951.

Direction M.-O.

Un signe lumineux...



a trouvé un sympathique accueil dans toutes les régions de Suisse ainsi que dans quelques localités de notre canton pendant la semaine valaisanne de la circulation : c'est la plaquette réfléchissante pour le piéton de l'Aide suisse aux réfugiés. Ce signe sera vendu ces prochains jours (30 novembre et 1er décembre) dans toutes les communes du canton.

Sa lueur dans le faisceau lumineux d'un véhicule protège le piéton qui est particulièrement en danger dans l'obscurité. Mais il est aussi une aide pour les nombreux réfugiés nécessiteux qui ont trouvé asile et protection dans notre pays. Ne les oubliez pas. La générosité à l'égard de ceux qui sont persécutés est le privilège d'un peuple libre.

Pour le Comité cantonal valaisan :

J. ESCHER, conseiller fédéral.
E. BRUNNER, chanoine.

St-Maurice DE LA VEINE !

Samedi, dans la soirée, M. C., au volant de sa voiture, avait conduit deux personnes à Lavey. Au retour, il manqua le virage du Coursec et alla buter contre un bloc de béton, à côté de la route. Ce bloc a bien arrangé les choses, car, sans lui, les deux occupants, MM. C. et P., seraient partis dans le canal.

RADIO PROGRAMME

Mardi 27 novembre

SOTTENS. — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos et concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Pages lyriques de Gounod. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Refrains. 13 h. Le bonjour de Jack Rollan. 13 h. 10 Les orchestres en vogue. 13 h. 50 Tre Laudi della Passione. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 Musique de films. 18 h. Le Lac Léman, Lausanne, et les musiciens français. 18 h. 10 Symphonie fantastique, Berlioz. 18 h. 30 Cinémagazine. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 13 Heure. Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 45 Le disque du mardi. 19 h. 50 Le Forum de Radio-Lausanne. 20 h. 10 Clé de sol et café noir. 20 h. 30 Soirée théâtrale : La mariée est trop belle. 21 h. 30 Informations. 22 h. 35 L'Assemblée générale de l'ONU. 22 h. 40 Odes à la nature. 23 h. 05 Radio-Lausanne vous dit bonsoir !

BEROMUNSTER. — 16 h. 30 Emission commune. 17 h. 30 Musique de films. 18 h. Deux œuvres pour saxophone et piano. 18 h. 30 Musique populaire. 19 h. Théâtre, avec des acteurs de Radio-Bâle. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Quatuor en fa majeur, Mozart. 20 h. 15 Septième concert de musique populaire. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Chronique culturelle.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE — et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exhibez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.34

Incroyables merveilles de l'ANTARCTIQUE

Lisez Sélection de Décembre. Vous y trouverez des détails passionnants sur l'Antarctique, cette terre merveilleuse de fantaisie et de fantômes, jadis couverte de forêts, aujourd'hui ensevelie sous les glaces. Achetez dès aujourd'hui votre Sélection de Décembre.

„LUY“ Un apéritif sec exquis, additionné de siphon ou d'eau minérale, une boisson agréable et rafraîchissante.

GROS LOT 100.000 15 DÉC.



Que de chances à cueillir !

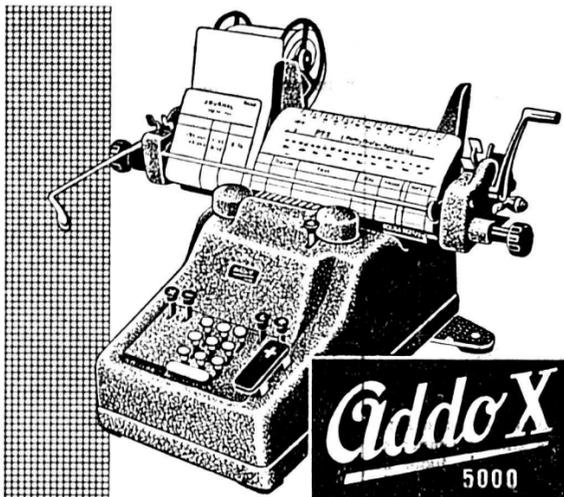
LOTÉRIE ROMANDE

BANQUE POPULAIRE VALAISANNE, SION

Agences à **Monthey et Saxon** Agences à **Monthey et Saxon**

Capital et réserves : Fr. 2,500,000.—

reçoit des dépôts en comptes courants, sur carnets d'épargne et sur obligations, aux meilleures conditions
CHANGE ET TOUTES AUTRES OPERATIONS DE BANQUE
Location de cassettes dans la chambre forte



Comptabilité à solder RUF avec la machine ADDO-X-5000

La seule petite machine comptable qui permet de résoudre une multitude de travaux dans un laps de temps record. Toutes les pièces comptables du même genre sont correctement passées en un clin d'œil.

Le chariot, qui se déplace de lui-même de colonne en colonne, s'arrête automatiquement à la place voulue.

Demandez seulement le prospectus contenant tous les renseignements désirables sur la machine comptable.

ADDO-X-5000

COMPTABILITE RUF, Société anonyme, 15, rue Centrale, Lausanne
Tél. (021) 22.70.77

RUF-BUCHHALTUNG Aktiengesellschaft Löwenstrasse 19, Zurich, Tél. (051) 25.76.80



MELANGE DES FAMILLES

café colonial et succédanés de café



Bon et économique!

mélange bande bleue	— le paq. 250 gr.	Fr. 1.75	5 % d'escompte
mélange bande bleue	— le paq. 500 gr.	Fr. 3.40	5 % d'escompte
mélange bande brune	— le paq. 250 gr.	Fr. 1.30	5 % d'escompte
mélange bande brune	— le paq. 500 gr.	Fr. 2.45	5 % d'escompte

Demandez-le à votre magasin habituel

Fourrures M. Meier

Magasins et ateliers, 20, rue Haldimand, Lausanne.

A la demande de ma nombreuse clientèle du Valais, que je remercie pour sa confiance, j'expose à

Brigue : Hôtel Victoria, tél. 3.15.03, mardi 27 et mercredi 28 novembre.

Sierre : Hôtel Arnold, tél. 5.13.89, jeudi 29 et vendredi 30 novembre.

Sion : Hôtel de la Gare, tél. 2.17.61, samedi 1, lundi 3 et mardi 4 décembre.

Martigny : Hôtel Kluser, tél. 6.16.42, jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 décembre.

une magnifique collection de manteaux, jaquettes, renards, etc., etc. Spécialité sur mesures.

Grand choix de manteaux d'Astrakan depuis Fr. 1000.—

Profitez de mon passage pour me remettre toutes vos réparations et transformations, prix très modérés.

Tous les essayages sont faits à domicile. — Facilités de paiement.

Demandez ma visite pour vous soumettre choix et devis.

Viande de chèvre

Fr. 2.80 le kg. Contre remboursement plus frais de port.
Boucherie Del Notaro, Coglio (Tessin).

Châtaignes la

10 kg. Fr. 6.— plus port et emballage. — E. Andreazzi, fruits, Dongio (Tessin). Indiq. journal.

Châtaignes

extra, Fr. 7.— les 10 kg. Expéditions partout. M. Beauverd-Mermod, Vouvry (Valais). Tél. 3.42.13.

Carolifères

tuyaux

Bas prix.
Chabbey, Charrat. Tél. (026) 6.30.02.

Pia CAMPITELLI

PEDICURE
MONTHEY
Tél. 4.26.71

recevra à l'Hôtel de l'Ecu du Valais, St-Maurice, le jeudi 29 novembre à 13 heures

De beaux petits fromages

grand stock

¼ gras, tendre et doux, fromage pour manger à la main, pièce de 4 kg., seulement Fr. 2.60 le kg. Veri Zürcher, Malans. Expédition. Tél. 5.11.14.

On cherche à reprendre le plus tôt possible

café - restaurant

dans Centre ou Bas-Valais. Eventuellement à la saison. Achat pas exclus.

Ecrire avec conditions sous chiffre P 13900 S Publicitas, Sion.

On demande

jeune fille

de 16 à 18 ans, pour aider à la cuisine. 100 fr. par mois.

Faire offres: Foyer pour tous, Place de la Gare, Tél. 3.64.62, St-Maurice.

Urgent

Peintre

est cherché; travail assuré pour tout l'hiver.

Téléphoner au (027) 4.73.28.

Jeune FILLE

cherche place comme fille de salle, si possible dans petit hôtel de montagne. S'adresser au Nouvelliste sous O 8402.

Région de Villars, à vendre ou à remettre

CARRIERE

avec installation, exploitation facile de sable et ballast. S'adresser Pidoux transp., Chesières. Tél. (025) 3.24.14.

Pour vos boucheries

VIANDE FRAICHE, NON CONGEELE

VIANDE HACHEE sans nerf, véritable chair à salami, Fr. 3.60 à 4.— le kg. — VIANDE DESOSSEE sans graisse pour charcuterie, Fr. 4.— à 4.20 le kg. — MORCEAUX CHOISIS pour salaison, Fr. 4.60 le kg. — ROTI sans os, ni charge, Fr. 5.— le kg. — BOYAUX COURBES spéciaux, très forts, 35 ct. le mètre



Boucherie BEERI, Vevey
Tél. 5.19.82

Boucherie chevaline

MARTIGNY-BOURG - Tél. 6.10.91

vous offre pour vos BOUCHERIES: viande hachée pour saucisses et salemis, Fr. 3.60 à 4.— le kg.; morceaux à saler Fr. 4.40 à 4.60 le kg.; côtes plates Fr. 2.80 le kg. Expéditions demi-port payé.

A. AEBI.

Grand Défilé de mode d'automne-hiver présenté par les patrons Ringier-en-couleurs

il aura lieu le 29 novembre, en matinée, à 15 h. et en soirée à 20 h. 15 dans, la Salle de gymnastique, à St-Maurice

VILLE DE LAUSANNE, Jo Zeiler, St-Maurice
Tissus — Confection

Entrée libre, pas de consommation. Les soirées étant surchargées, réservez votre après-midi de préférence. N'oubliez pas le crayon et le calepin!

Vous verrez... Plus de 20 modèles de la nouvelle collection d'automne des patrons Ringier-en-couleurs: robes, manteaux, costumes, robes du soir dans les tailles 38, 40 et 44. Pour tous les goûts et tous les âges... Les immenses avantages que procure la couture chez soi... les tendances actuelles de la mode. Votre artiste préféré Hubert Leclair dans son meilleur répertoire, accompagné au piano par Francis. Dépositaire des patrons Ringier-en-couleurs:

FIX est en outre étonnamment avantageux! Un grand paquet coûte seulement fr. 1.—

"Maman dit que c'est le meilleur pour tout et qu'il est si bon marché!"

VAISSELLE et couverts deviendront facilement propres et brilleront comme des miroirs dans la mousse détersive FIX.

SALOPETTES à laver ne vous causeront plus de souci car FIX détache toute la saleté en un clin d'œil!

CASSEROLES, VERRERIE, FENETRES, planchers et parois - tous les travaux de nettoyage dans la cuisine et dans la maison seront faits rapidement et à fond grâce à FIX!

Nettoyer avec FIX... un jeu d'enfant... et tout brille comme un miroir

Un produit SUNLIGHT

Bon marché aux mamans
Bonne santé aux enfants!

Café Malt Kneipp
Seulement Fr. 1.40 la livre!

Ouvrières

pour travaux d'horlogerie sont demandées tout de suite aux Fabriques d'Assortiments Réunies, Atelier M., TRAMELAN (J.-B.).

**A PROPOS
DE « SIERRE ET LA NOBLE CONTREE »
RECTIFICATION**

Une coquille typographique m'a fait dire que le lecteur normand voue une sympathie effective à la collection des « Trésors de mon Pays ». C'est le lecteur romand qu'il fallait lire.

P.

**A propos des élections
dans le Haut-Valais**

**AUCUN RETRAIT DE RECOURS
POUR TOURTEMAGNE
PAS DE PLAINTE A PROPOS
DES ELECTIONS DE RIED-BRIGUE**

(Inf. part.) Comme nous l'avons relaté, un recours a été déposé contre les élections aux Chambres fédérales dans la commune de Tourtemagne.

Un journal du Haut-Valais a annoncé que ce recours avait été retiré.

Renseignements pris hier soir à la chancellerie d'Etat, nous sommes en mesure de dire que jusqu'à maintenant aucun retrait de recours n'a été déposé au Palais du gouvernement.

D'autre part, un journal de la Suisse romande a annoncé que des incorrections auraient été constatées dans les votations fédérales à Ried-Brigue. La chancellerie d'Etat n'a reçu aucune plainte jusqu'à maintenant.

**Après un terrible accident
dans le Haut-Valais
L'état de la 3e victime**

On sait qu'un terrible accident est survenu à la fin de la semaine dernière dans une exploitation à Kipfel, près de St-Nicolas. Il a coûté la vie à deux habitants de la contrée, MM. Joseph Lengen, originaire d'Embd, âgé de 40 ans, marié et père de 11 enfants, et Marcel Biner, originaire de St-Nicolas, âgé de 29 ans, marié et père de 2 enfants.

L'accident s'est produit dans une des galeries d'une carrière d'ardoises, exploitée par M. Ulrich Imboden.

La troisième victime, Maurice Fux, 30 ans, de St-Nicolas, est à l'hôpital du district à Viège. On a pris de ses nouvelles hier matin. Son état est toujours alarmant et les médecins traitants sont très inquiets.

Collision à Vétroz

Trois blessés

(Inf. part.) Hier, un accident de la circulation s'est produit sur la route cantonale à Vétroz. Deux voitures sont entrées en collision, l'une conduite par M. Bruttin, ingénieur à Mauvoisin, l'autre pilotée par M. Meinrad Dierren, pépiniériste à Martigny. M. Dierren, qui souffre de fortes contusions à la poitrine, a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins sur place. Deux ouvriers d'origine italienne qui l'accompagnaient ont été conduits à l'hôpital régional de Sion avec des blessures heureusement sans gravité et des contusions.

Les véhicules ont subi des dommages appréciables.

Jambe cassée

(Inf. part.) A Vétroz, Mme Veuve Alice Germainier a été victime d'une mauvaise chute dans une pièce de son appartement. Elle a été relevée avec une jambe cassée.

**Sion
NOCES D'OR**

(Inf. part.) Les époux Henri Strupler-Clapasson viennent de fêter à Sierre dans l'intimité les cinquante ans de leur mariage.



Madame Hélène DONNET-MICHAUD, à Lausanne, et ses enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph DONNET

Représentant

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, survenu après une courte maladie, à l'âge de 52 ans, le 24 novembre 1951.

Domicile : Av. du Mont-d'Or 45, à Lausanne.



Les enfants et petits-enfants de Madame Eugénie BOURGEOIS, à Bovernier, très touchés des nombreuses marques de sympathie témoignées lors de leur grand deuil, remercient très sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Dernière Heure

**Qu'on ne vienne plus nous dire
que le « corps à corps » brutal
est le propre des soldats valaisans !**

**Incidents durant les manœuvres
du 3e CA**

BERNE, 26 novembre. (Ag.) — Le Département militaire fédéral communique :

De divers côtés, on a demandé au Département s'il est exact qu'au cours des manœuvres de 3e corps d'armée des hommes auraient été gravement blessés ou même seraient décédés à la suite d'échauffourées.

Les enquêtes faites auprès de tous les commandants permettent de préciser qu'au cours de deux accrochages un lieutenant et un sergent ont été blessés et conduits à l'hôpital. Dans ces deux cas, la justice militaire instruit une enquête.

Dans la nuit, le lieutenant fut frappé et tomba sans connaissance dans la Toess, d'où il fut retiré aussitôt. Il a pu quitter l'hôpital. Le sergent reçut également un coup sur la tête et fut emmené à l'hôpital, qu'il a quitté depuis. Dans les deux cas, il n'est pas résulté de suites préjudiciables. Quelques hommes blessés sans gravité furent admis quelque temps à l'infirmerie centrale de Winterthour.

Les bruits concernant des décès qui seraient survenus à la suite de bagarres ne correspondent nullement à la réalité et sont de pures inventions. Le Département militaire fédéral communique d'ailleurs immédiatement au public tout accident mortel, il l'aurait donc fait si la chose était arrivée lors des manœuvres.

Dans tous les exercices de ces manœuvres, les directeurs ordonnent à la troupe d'éviter toute échauffourée et le corps à corps. Les commandants de troupe et les arbitres ont l'ordre d'intervenir lorsqu'ils constatent que l'on passe outre à cette interdiction. Il peut arriver cependant, de nuit, et malgré le service d'arbitrage, que des hommes dans le feu de l'action oublient ces recommandations et en viennent aux mains.

ROME

**Le général Eisenhower
et l'armée européenne**

ROME, 26 novembre. (AFI.) — L'exposé fait par le général Eisenhower devant le comité militaire, c'est-à-dire devant les chefs d'état-major des différents pays du N. A. T. O. a duré 45 minutes.

Le général a déclaré que les armes nécessaires à la sécurité commune étaient en train d'être forgées, suivant les programmes prévus, mais que des divergences subsistaient dans les méthodes d'entraînement, de recrutement, de mobilisation des effectifs dans les différents pays. Le général a souligné que la question des réserves devait aussi être résolue d'une façon identique partout. Et c'est à cette étude des divergences, en vue de parvenir à un accord qu'il a convié ses auditeurs.

Le général a déclaré avoir constaté dans toutes les capitales du « Nato », le même désir de coopération, la même confiance, la même foi mutuelle.

Le général a ajouté qu'une œuvre constructive doit être réalisée en Europe et a fait l'éloge du projet d'armée européenne. Le problème de la sécurité est devenu tel, a poursuivi le général, que pas un Etat ne peut le résoudre seul. La rivalité qui se manifeste quand il s'agit de la nomination aux postes de commandement doit cesser, a-t-il dit. Il faut penser en fonction des responsabilités à assumer, et non en fonction de l'orgueil national ou de la gloire.

Les forces du « Nato » doivent être mises en état de réagir immédiatement en cas de nécessité, et cela de l'Europe du nord à l'Afrique, a ajouté le général Eisenhower, qui a terminé en faisant un appel à tous, aux esprits et aux cœurs, en vue d'un effort maximum.

**LA SUCCESSION DE M. NOBS
AU CONSEIL FEDERAL**

**Les socialistes jurassiens
se mettent aussi sur les rangs**

DELEMONT, 26 novembre. (Ag.) — Le Comité de la Section de Delémont du parti socialiste a adressé au Comité central du parti jurassien une lettre dans laquelle il lui demande de proposer au Comité cantonal bernois, à l'intention du Comité directeur du parti socialiste suisse, la candidature de M. Georges Mœckli, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, en remplacement du conseiller fédéral Nobs. Dans sa lettre, le Comité de la section de Delémont estime que le moment serait bien choisi pour l'ancien canton de faire un geste à l'égard du Jura.

**OUVERTURE DU PROCES
DU « MONSTRE DU TYROL »**

**L'interrogatoire de l'accusé se poursuit
à huis clos**

BOLZANO, 26 novembre. (AFP.) — Le procès du « monstre du Tyrol », Guiwodo Zingerle, s'est ouvert lundi devant la Cour d'assises de Bolzano. L'accusé doit répondre de 19 chefs d'accusation, parmi lesquels le meurtre de deux femmes et l'agression d'une jeune fille.

Dès le début de la première audience, l'accusation a demandé que le procès se fasse à huis clos, alors que la défense s'est bornée à demander l'évacuation du public et de la presse, uniquement pour l'interrogatoire de Zingerle et du principal témoin à charge, la jeune Barbara Falser. La Cour s'est ralliée au point de vue de la défense et a commencé à huis clos l'interrogatoire de l'accusé.

**Une nouvelle réjouissante
nous vient de Panmunjom**

**Accord complet sur la ligne
du « cessez le feu »**

TOKIO, 26 novembre. (Ag.) (Reuter.) — La délégation de l'ONU et celle des troupes sino-coréennes se sont mises d'accord, lundi, au sujet de la ligne du cessez-le-feu en Corée, les dernières divergences de vue ayant pu être aplanies.

Un porte-parole des Nations Unies, le général Nucleo, a déclaré que les sous-délégués à Panmunjom se réuniraient encore mardi afin d'approuver l'accord, puis plus tard les délégués eux-mêmes se rencontreraient pour la ratification de cet accord.

Selon les informations les plus récentes du front, la ligne du « cessez-le-feu » serait établie comme suit : Elle partirait d'un point situé à environ 2 km. au sud de Konsong sur la côte orientale, pour aller jusqu'à Sachon, puis sur une distance d'environ 32 km. en direction sud-sud-ouest près de Mundungni. La ligne suivrait ensuite la direction ouest-nord-ouest, le long de la rivière Pukhan jusqu'au nord de Kumwa, sur 8 km. environ jusqu'au nord-ouest de Chrowon, puis en direction sud-ouest jusqu'à l'embouchure de l'Imjin pour aboutir, 9,5 km. plus loin, au sud de Kaesong.

Les hostilités seront suspendues le long de cette ligne de « cessez-le-feu », à condition que l'accord d'armistice soit conclu dans les 30 jours.

**MAIS, POUR LE MOMENT,
LA BATAILLE CONTINUE**

TOKIO, 26 novembre. (AFP.) — Le communiqué de la 8e armée signale quelques modifications intervenues aujourd'hui sur le front de Corée par suite d'opérations militaires, modifications intéressantes du fait que la Conférence de Panmunjom vient de se mettre d'accord sur la ligne du « cessez-le-feu ».

Selon le communiqué publié lundi soir, les forces des Nations Unies se sont repliées devant une contre-attaque ennemie, au sud de Panmunjom. Une nouvelle position a été occupée à l'ouest de Yonchon. Une position avancée a été également reprise au sud-ouest de Kumsong et trois positions perdues à l'est de la rivière Pukhan.

Dans la partie ouest du front, les forces des Nations Unies ont maintenu leurs positions sur une « certaine colline » après avoir été attaquées par l'ennemi.

AU SENAT IRANIEN

**Après avoir voté la confiance
au Dr Mossadegh
le Sénat parle d'élections**

TEHERAN, 26 novembre. (AFP.) — Après avoir voté par 36 voix, c'est-à-dire à l'unanimité, la confiance au Dr Mohammed Mossadegh, qui lui présentait son rapport sur son voyage aux Etats-Unis et en Egypte, le Sénat iranien a consacré un débat de deux heures à l'examen des élections à la Chambre des députés.

Le président du Conseil a laissé entendre que la campagne électorale pourrait s'ouvrir dès le 4 décembre. Il a promis que le gouvernement et l'administration n'interviendraient pas auprès des électeurs, mais il a souligné qu'il ne pouvait pas garantir que les « puissances d'argent », et notamment les grands propriétaires fonciers, ne feraient pas pression sur ces derniers.

Le Sénat a voté un amendement à la loi électorale, selon lequel seuls les électeurs pouvant écrire eux-mêmes le nom du candidat de leur choix sur le bul-

letin de vote seraient admis à voter. Cet arrangement doit être rectifié par les Madjlis pour avoir force de loi.

Poitiers

**L'ASSASSIN DU PETIT PASSEREAU
AVOUE**

POITIERS, 26 novembre. (AFP.) — Yves Maréchal, le sadique qui, le 27 janvier dernier, avait attaqué et mutilé atrocement à Doussay, près de Poitiers, le petit Jacky Passereau, âgé de 6 ans, a avoué cet après-midi devant la Cour d'assises où il comparait, être l'auteur du monstrueux attentat qui avait provoqué à cette époque une émotion considérable non seulement dans la région, mais dans toute la France.

ZURICH

Une vieille dame est attaquée et volée

ZURICH, 26 novembre. (Ag.) — Samedi soir, peu après 18 heures, une dame de 73 ans a été attaquée à Zollikon près de Zurich, par deux inconnus, à l'intersection des rues Rehaldweg et Rebsiesstrasse, qui lui ont pris son sac à main contenant une somme de Fr. 80.— et une broche avec diamant d'une valeur de 2,000 francs. Les deux voleurs, dont l'un portait un manteau de cuir, se sont enfuis en direction de la ville.

BALE

**Une vilaine affaire cause l'arrestation
de six personnes**

BALE, 26 novembre. (Ag.) — Six personnes ont été arrêtées à la suite d'une affaire d'avortement qui s'est passée il y a une année environ.

Malgré l'intervention d'un individu déjà condamné pour des pratiques médicales illégales, une sommière avait tout de même mis au monde un enfant qui aurait été noyé.

Saint-Aubin

MORT MYSTERIEUSE

NEUCHÂTEL, 26 novembre. (Ag.) — Dimanche soir, un domestique de campagne, Arnold Muller, 62 ans, domicilié à Saint-Aubin, a été trouvé à côté de la voie ferrée, à la gare, baignant dans une mare de sang. Transporté à l'hôpital, le malheureux est décédé des suites d'une fracture du crâne. L'enquête ouverte par la police n'a pas pu établir dans quelles circonstances M. Muller a trouvé la mort.



Madame et Monsieur Léon FARDEL-BAGNOUD et leurs enfants, à Icogne ;

Madame et Monsieur Etienne DUCHOUD-BAGNOUD, et leurs enfants, à Icogne ;

Monsieur et Madame Martin BAGNOUD-ZWISSIG et leur enfant, à Sierre ;

Monsieur et Madame Eugène BAGNOUD-BAGNOUD et leurs enfants, à Chermignon ;

Madame et Monsieur André EMERY-BAGNOUD et leurs enfants, à Lens ;

Monsieur et Madame Joseph NAOUX-EMERY et famille, à Icogne ;

Madame Veuve Virginie DUCHOUX-NAOUX et famille, à Icogne ;

les familles BAGNOUD, NAOUX, EMERY, LAMON, DUC, DUCHOUD, BONVIN, BRIGUET, MURRY,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Veuve Théodule BAGNOUD

née NAOUX

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, pieusement décédée à Icogne le 26 novembre 1951, dans sa 73e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Lens, le mercredi 28 novembre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Très touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de notre chère mère et dans l'impossibilité de répondre à chacune, la famille de

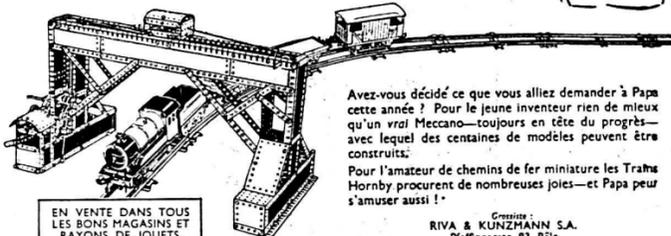
Madame Veuve Charles SOUTTER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, l'ont entourée au cours de sa grande épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude. Aigle, novembre 1951.

Pour une confection soignée, à un prix modéré :
JEAN LEEMAN - Fleuriste diplômé
Sion : Av. de la Gare - Téléphone 2.11.85
Marigny : Pl. Centrale - Téléphone 6.13.17
Saint-Maurice

**MECCANO et
TRAINS HORNBY**

Exigez le nom MECCANO sur chaque article



Avez-vous décidé ce que vous allez demander à Papa cette année ? Pour le jeune inventeur rien de mieux qu'un vrai Meccano—toujours en tête du progrès—avec lequel des centaines de modèles peuvent être construits.
Pour l'amateur de chemins de fer miniature les Trains Hornby procurent de nombreuses joies—et Papa peut s'amuser aussi !

Fabriqués en Angleterre par Meccano Ltd.

EN VENTE DANS TOUS
LES BONS MAGASINS ET
RAYONS DE JOUETS,
QUINCAILLERIES ET
MAGASINS D'OPTIQUE

RIVA & KUNZMANN S.A.
Pfeffingenstr. 83, Bâle

**Appenzeller
Alpenbitter**

apprécie
Sa boisson toute heure